

RAPPORT 2021 de DÉVELOPPEMENT DURABLE VILLE DE BEAUVAIS



Sommaire

1 INTRODUCTION

2 LES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	P. 5
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	P. 12
Épanouissement de tous les êtres humains	P. 21
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	P. 32
Dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation durables	P. 41

3 LA DÉMARCHE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Indicateurs d'exemplarité interne	P. 45
Organisation du pilotage	P. 47
Stratégie d'amélioration continue	P. 48
Transversalité des approches	P. 49
Évaluation partagée	P. 50

1

INTRODUCTION

Dans le cadre de la loi dite « Grenelle II », le Décret n° 2011-687 a rendu obligatoire la publication annuelle d'un rapport sur la situation en matière de développement durable pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants. Ce rapport devra être présenté par l'exécutif de la collectivité préalablement au débat d'orientations budgétaires.

Le décret prévoit qu'il comportera deux volets :

- D'une part, le « bilan des politiques publiques, orientations et programmes mis en œuvre sur le territoire »,
- D'autre part, le « bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité ».

Il précise que ces bilans comporteront une analyse des modes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des actions, politiques publiques et programmes menés par la collectivité.

En évoquant le « cadre de référence des projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux », le texte invite les collectivités à élaborer leur rapport selon les **cinq finalités de développement durable** :

- > Lutte contre le changement climatique,
- > Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- > Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations,
- > Épanouissement de tous les êtres humains,
- > Développement suivant les modes de production et de consommation responsables.

Il incite également à une réflexion au regard des cinq éléments déterminants des démarches de développement durable :

- > Organisation du pilotage,
- > Stratégie d'amélioration continue,
- > Participation,
- > Transversalité,
- > Évaluation.

Il constitue donc une opportunité pour la collectivité de dresser un état des lieux à un moment donné, d'évaluer les politiques menées et d'orienter les politiques futures à l'aune du développement durable. La Ville de Beauvais a élaboré un rapport chaque année depuis 2011.

Ce rapport liste les nouvelles actions menées en 2021, l'avancement des programmes pluriannuels et les actions courantes pour chaque finalité afin de faire, comme indiqué dans le décret, le « bilan des politiques publiques, orientations et programmes mis en œuvre sur le territoire ». Le « bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité » est dressé à la fin de chaque finalité sous le titre « Actions d'exemplarité internes aux services ».

Chaque finalité est illustrée par des chiffres clés et des indicateurs de suivi au niveau territorial. Ces indicateurs ont pour objectif d'aider dans l'évaluation de nos actions sur notre territoire. L'identification d'indicateurs pertinents, accessibles et fiables, est un travail en cours. Un tableau des indicateurs vise à suivre l'impact de la prise en compte du développement durable dans le fonctionnement interne. Ces indicateurs viennent de sources internes, soit des services, soit des délégataires, sauf indication contraire.

Enfin, le rapport se termine avec une description de l'intégration des démarches de développement durable dans les modes de travail des services par quelques exemples concrets.

A savoir, et suite aux perturbations liées à la COVID-19 qui ont impacté la France entière, l'année 2021 a été une année de renouveau et de remise en fonctionnement de beaucoup d'actions de la collectivité. Ainsi, la Ville de Beauvais a dû faire preuve d'adaptabilité, de créativité et de réactivité, avec la mise en place de nombreuses mesures de protection des personnes, tout en assurant les services publics minimums requis.

2

LES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



PORTRAIT DU TERRITOIRE

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a sorti le rapport du Groupe de Travail 1 le 9 août 2021, affirmant que 100% du réchauffement climatique est dû aux activités humaines. L'Homme réchauffe l'atmosphère, les océans et les terres. Ils expliquent que l'ampleur des changements climatiques actuels n'a pas été observée depuis des siècles, voire des milliers d'années. Ce fait se manifeste par une augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements climatiques (chaleurs extrêmes, pluies diluviennes, sécheresses ...). D'après les experts, le réchauffement climatique se poursuivra jusqu'en 2050, dû à l'inertie de la Terre (le temps entre l'action et la réaction).

Cependant nous pouvons encore éviter un réchauffement de 2°C (voir de 1,5°C) afin de léguer une planète viable aux futures générations et se diriger vers la construction d'une société plus durable et plus équitable. Pour se faire, il induit des changements rapides, radicaux et sans précédent dans tous les domaines de la société.

L'une des solutions est de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) dès maintenant en réadaptant nos mobilités, en respectant la biodiversité et en privilégiant les produits locaux.

Ainsi, la Ville de Beauvais encourage la réduction des émissions de GES liées à son patrimoine et ses services, et cherche à atteindre la souveraineté énergétique en travaillant sur les énergies renouvelables et des systèmes de chauffage efficaces, en commençant par la rénovation de l'enveloppe des bâtiments de la ville.

La majorité des Beauvaisiens utilisent la voiture (56 %) puis la marche (36 %) et les transports en communs (6 %). Les déplacements en vélo sont marginaux (1 %).

OBJECTIFS CHIFFRÉS

Un contexte international, national et régional

La COP21 a retenu un enjeu de limitation du réchauffement climatique à 2°C d'ici à 2100.

Des objectifs de réduction des émissions de GES ont été fixés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 et ont été renforcés par la loi Énergie climat adoptée le 8 novembre 2019 :

- atteindre la neutralité carbone en 2050 ;
- réduire de 40 % d'ici 2030 (par rapport à 2012) de la consommation d'énergies fossiles ;
- porter à 33 % en 2030 la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique (comme le prévoit la programmation pluriannuelle de l'énergie).

La trajectoire à suivre est celle du respect de la stratégie nationale bas carbone (révisée en 2018-2019) et du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires des Hauts-de-France (SRADDET). Dans chaque grand secteur (transports, bâtiment, agriculture, industrie, énergies, déchets), des objectifs de sobriété énergétique doivent être respectés.

Pour ce faire, la Ville de Beauvais a commencé à mettre en œuvre le plan d'action du plan climat-air-énergie territorial (PCAET). 112 actions guident la marche à suivre jusqu'à 2026.

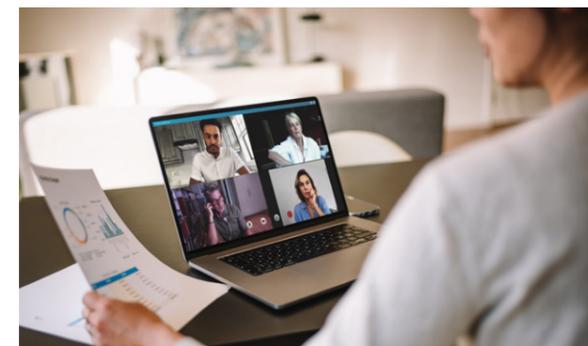
INDICATEURS DE SUIVI

Indicateur	2015	2016	2018	2019	2020	2021	Commentaires
Qualité de l'air : pourcentage de jours « très bon » à « bon »*	85,2%	87,57%	70%	Entre 73 % et 83 % à l'échelle de la région des Hauts-de-France.	NC	Entre 71 % et 85 % à l'échelle de la région des Hauts-de-France.	
Nombre de jours de pollution dans le département de l'Oise	NC	BC	6 jours de pollution : 3 jours d'alerte sur persistance (1 jour aux particules PM10 et 2 jours à l'ozone) et 3 jours d'information/recommandation aux particules PM10	16 journées de pollution dans le département de l'Oise : les particules ont concerné 11 des 16 journées et l'ozone est responsable des 5 journées restantes	NC	6 jours	2 stations de mesure sur l'Agglomération du Beauvaisis : Boulevard Lamotte à Beauvais et aéroport de Beauvais/Tillé

NOUVELLES ACTIONS

Maîtrise de la demande d'énergie

- En 2021, le principe de doter tout agent occupant un poste télétravaillable d'un ordinateur portable a été adopté. Cette démarche permet à la fois de confirmer la préoccupation de la collectivité de limiter les consommations d'énergie, et de préparer l'organisation à affronter une nouvelle crise majeure. Le remplacement des postes fixes se fait toutefois de façon raisonnée, au long cours, afin de ne pas précipiter le déclassement de machines encore opérationnelles ;
- Afin de garantir la continuité téléphonique des télétravailleurs, un système de téléphonie alternatif 3CX a été déployé et interfacé avec l'autocommutateur de la collectivité. Cette installation repose sur le principe de la « téléphonie sur IP » qui délaisse les anciens systèmes reposant sur des autocommutateurs, machines encombrantes et énergivores, au profit de logiciels et de terminaux virtualisés. Ainsi le poste fixe est souvent remplacé par un logiciel sur ordinateur associé à un micro-casque, ou par une application mobile, et limiter les postes fixes aux seuls contextes qui l'imposent ;



- Cette année, la collectivité a démarré l'utilisation du logiciel Ubigreen, complémentaire du logiciel « Astech » utilisé depuis 2015, afin de piloter finement et d'optimiser les dépenses d'énergie du patrimoine.
- Un logiciel de suivi des consommations des énergies est mis en place en 2021, les facturations sont déposées sur cette plateforme par les prestataires par les distributeurs (électricité, gaz, eau)

- Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) dans l'optique de challenger tous les acteurs de l'isolation sur le certificat d'économie d'énergie (C2E). Trois prestataires agréés par l'Etat ont été retenus. Première action faite suite à l'AMI en 2021 : calorifugeage des canalisations d'eau chaude traversant des milieux non chauffés :

Lieu de réalisation	Dimension (ml : mètres linéaires)
3 Résidences de services seniors	4 628 ml
Ecoles Jean Macé, Voisinlieu, Perrault, Jean Rostand, Marissel B, Hôtel de Ville	3 057 ml
Total 2021	7 685 ml

- Début des études sur la rénovation de la piscine Aldebert Bellier
- Début du chantier de rénovation de la restauration scolaire « la Ribambelle » du groupe scolaire Lanfranchi Camus (4 écoles - quartier Argentine) - isolation de la couverture, changement de menuiserie, accessibilité (installation d'un ascenseur)
- Rénovation de toute l'enveloppe du local associatif Bellevue (quartier Saint-Jean) - couverture, isolation intérieure/extérieure, menuiserie, réagencement des espaces
- Programme de rénovation des menuiseries extérieures pour les écoles de Beauvais en commençant par l'école maternelle Triolet B (quartier Notre-Dame du Thill) et la maternelle de Voisinlieu

Réemploi de matériaux, économie circulaire

• Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du NPNRU, et en associant la volonté d'orienter les pratiques vers un mode de consommation plus adapté en s'inscrivant dans le schéma d'une démarche d'économie circulaire : l'ancienne pouponnière départementale du quartier Argentine a été déconstruite afin d'accueillir un parc urbain entre la rue du Poitou et l'avenue de Flandre Dunkerque.

Le tri et le concassage des matériaux de déconstruction ont été réalisés in situ et conservés pour réemploi à destination des voiries au sein du parc. Une seconde partie est stockée par la Ville en vue d'un prochain réemploi.

Le parc Joséphine Baker a pour ambition de jouer un véritable rôle dans la récupération des eaux pluviales, dans le traitement des îlots de chaleur avec une volonté de favoriser la biodiversité. Les noues, les zones humides permettent à l'eau de s'infiltrer dans le sol et de rejoindre les réserves souterraines. Une partie du réseau d'assainissement a été déconnectée du captage des ruissèlements des eaux pluviales afin que ces dernières puissent alimenter la zone humide.

Le chantier sera inauguré en 2022.

Plus globalement, ce projet a pour ambition de :

- > Sécuriser
- > Promouvoir les mobilités douces
- > Mieux gérer les eaux de ruissellement (désimperméabilisation des sols, création de parkings drainants aux abords du parc)
- > Lutter contre les îlots de chaleur
- > Valoriser les déchets en favorisant le réemploi
- > Emploi de matériaux clairs
- > Favoriser les filières courtes

Urbanisme

• En décembre 2020, une modification du plan local d'urbanisme a été lancée afin d'accentuer la démarche de lutte contre le réchauffement climatique déjà engagée au niveau de la stratégie de renouvellement urbain et des mesures réglementaires déjà applicables dans le document d'urbanisme. Concernant la mise en place des nouveaux programmes nationaux de renouvellement urbain (NPNRU), deux quartiers sont éligibles à Beauvais : Argentine et Saint-Lucien. Ainsi, en 2021, l'ensemble de bâtiments du Clos Saint-Antoine à Argentine et la tour N à Saint-Lucien, soit un total d'environ 200 logements, ont été rénovés afin d'améliorer leurs efficacités énergétiques. Au total, 1500 logements vont faire l'objet d'une rénovation d'ici 2030.

• L'expertise scientifique sur les îlots de chaleur urbains de Beauvais (écart positif des températures entre le centre d'une agglomération et les zones rurales ou naturelles périphériques) a été rendu en septembre 2021. La stratégie de lutte contre les îlots de chaleurs vise à :

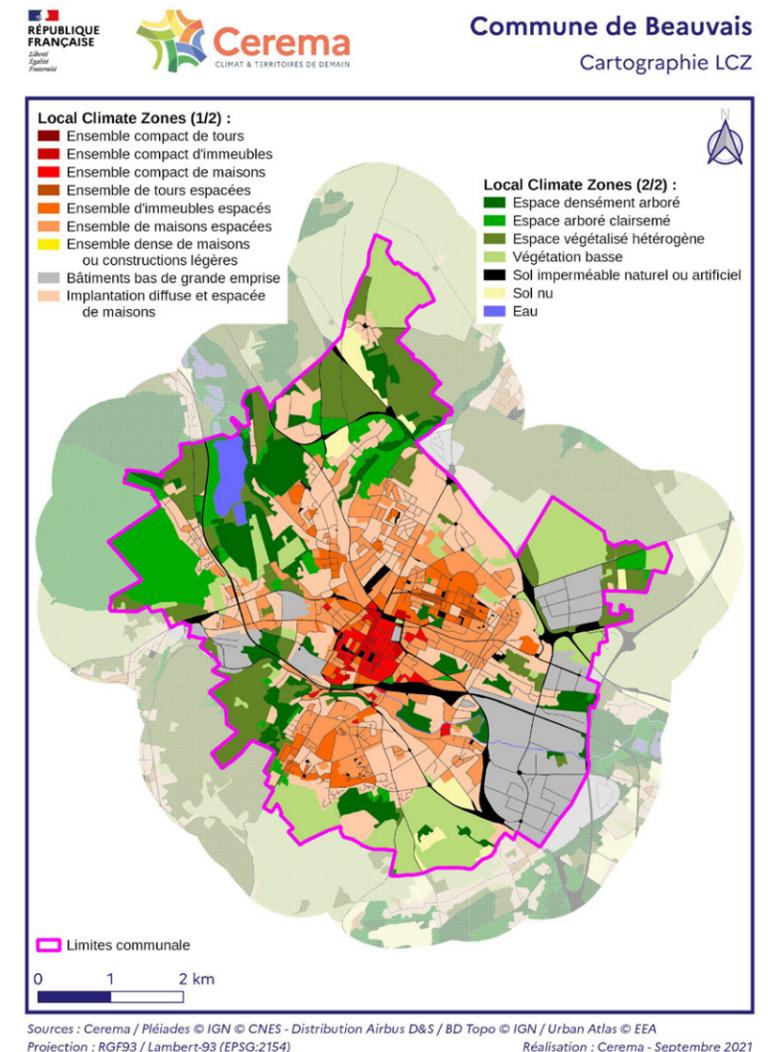
- > Anticiper et limiter leurs effets sur la santé humaine
- > Préserver l'attractivité de notre territoire
- > Préserver l'environnement

• De cette étude, le bureau d'étude CEREMA en a ressorti la cartographie ci-après, mettant en lumière qu'un noyau de quartiers est potentiellement sensible aux îlots de chaleurs urbains dû à la concentration d'immeubles et de maisons compactes : le centre historique de la ville. Des actions seront étudiées, notamment dans le cadre de l'opération Cœur de Ville. Par ailleurs, la zone commerciale et industrielle en limite avec Allonne peut elle aussi être concernée mais plutôt en journée, quand des personnes y sont présentes.

• La compétence PLUi-HM, jusqu'à présent communale, est devenue intercommunale au 1er juillet 2021

• Achèvement des fouilles archéologiques sur la zone Beauvais-Tillé, destinée à accueillir la zone d'activité économique NovaParc. Sur les 100 hectares de la parcelle, 12 secteurs différents ont été fouillés. Présence d'une ferme gallo-romaine.

Photos du chantier de démolition de l'ex-pouponnière et du parc Joséphine Baker :



Mobilité

- Un projet de pôle d'échange multimodal (PEM) sur la Ville de Beauvais a été initié par celle-ci et la CAB. Destiné à favoriser l'intermodalité, ce projet représente une opportunité de revoir la globalité du système des mobilités au cœur de l'Agglomération permettant aux usagers de disposer de modes de transports plus doux : vélos, trottinettes, marche à pied.
- Les différents partenaires, Ville de Beauvais, Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, syndicat mixte des transports collectifs de l'Oise, Région Hauts-de-France, SNCF, État, se sont accordés sur un scénario d'aménagement.

Le projet se décline en 4 grandes orientations :



*la passerelle urbaine se situe au-dessus des voies ferrées (sans liaison aux quais) et est destinée aux liaisons douces

ACTIONS AYANT PROGRESSÉ

Encourager et faciliter la pratique du vélo

- L'année 2021 s'est inscrite dans la continuité des années précédentes. Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme annuel de travaux, la Ville et la CAB ont procédé au réaménagement d'un certain nombre d'axes, en y intégrant, conformément aux dispositions de la loi LAURE, une dimension cyclable. Ce fut le cas notamment des nouveaux giratoires Corot / Wage / Kennedy.
- De nouveaux aménagements cyclables de type «Chaucidou» (chaussée pour les circulations douces) ont été implantés et le marquage de l'existant a également été repris.

- Enfin, la collectivité a poursuivi le développement de l'offre de stationnement, en procédant à la mise en service des 12 consignes à vélos sécurisées. Cet équipement de 36 places, destiné aux stationnements de longue durée, vise à offrir une solution de stationnement sécurisé dans des lieux à haute intensité urbaine, en favorisant notamment l'intermodalité (train/vélo, bus/vélo, covoiturage/vélo).
- Environ 300 000 € ont ainsi été consacrés cette année à la mise en œuvre de la politique cyclable.

Maîtrise de la demande d'énergie

- Afin de limiter les consommations de papier et d'encre, les procédures continuent progressivement d'être dématérialisées. Ainsi, la télétransmission des paies à la trésorerie évite la consommation de plusieurs ramettes de papiers chaque mois ; de même la gestion des demandes d'absences (congrés, RTT etc.) et des heures supplémentaires via un logiciel y contribue également.
- Une enquête a été menée fin 2021 auprès de tous les agents (télétravailleurs ou non) pour évaluer l'impact du télétravail sur l'organisation et les agents et envisager l'évolution du cadre réglementaire en la matière.

ACTIONS COURANTES

Maîtrise de la demande d'énergie

- Modernisation du système de chauffage de tous les bâtiments de la Ville : changement de régulation, changement de différents organes techniques qui permettent de réduire les consommations (pompes, organes 3 voies).

Développement des alternatives à la voiture et réduction de l'empreinte carbone des transports

- Afin de promouvoir l'utilisation des voitures électriques sur le territoire, la Ville de Beauvais a installé deux bornes de recharge pour les véhicules électriques en libre-service : une devant la Mairie. A ce jour, 8 bornes (Mouv'Oise) ont été déployées à l'échelle de la Ville, soit 16 points de recharge.

Développement des énergies renouvelables

- Un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois à Saint-Jean, mise en service en 2010, affiche actuellement un taux de raccordement de 95 % et évite le rejet de 7400 Teq de CO2/an. Le nouveau centre pénitentiaire est le dernier ensemble de bâtiments à avoir été raccordé au réseau. Des études de faisabilité pour un second réseau

- de chaleur sur le reste de la Ville de Beauvais ont été lancées au premier semestre, le marché a été notifié en septembre 2021. L'objectif de ces études est d'identifier les moyens techniques et juridiques pour déployer un réseau de plus grande ampleur que celui de Saint-Jean et dont l'optique sera de chauffer une très grande partie de tous les logements collectifs (voire certains individuels), des équipements publics et des entreprises via des énergies renouvelables : géothermie profonde, biomasse, énergie fatale... Le rendu final des études est prévu fin 2023.
- Deux bornes de recharge pour les véhicules électriques sont installées en libre-service en cœur de ville et à Saint-Jean afin de favoriser le déplacement de véhicule rejetant moins d'émissions de GES dans l'atmosphère.
- En lien avec l'Agglomération, la réflexion sur l'établissement d'un appel à manifestation d'intérêt pour la solarisation des bâtiments publics a débuté fin 2021. La collectivité souhaite promouvoir un projet de territoire qui intègre les collectivités, les industriels, le monde agricole et les citoyens dans la production et la consommation d'énergie solaire électrique.

ACTIONS D'EXEMPLARITÉ INTERNES AUX SERVICES

Mobilité

Dans le cadre du Plan de Mobilité de la collectivité, plusieurs actions ont été mises en œuvre depuis 2020, afin d'offrir aux agents un panel de solutions de mobilités alternatives à la voiture individuelle pour leurs déplacements domicile-travail :



- > Sensibilisation des agents via la participation au Challenge mobilité des Hauts-de-France, en septembre 2021 ;
- > Incitation au covoiturage et déploiement de l'application mobile de covoiturage Klaxit ;
- > Remboursement de 50 % des abonnements aux transports en commun ;
- > Équipement des principales salles de réunions en visioconférence ;
- > Développement du télétravail : développement des outils numériques adaptés et étude relative à une évolution réglementaire ;

- > Poursuite du dispositif d'aide à l'acquisition de vélos pour les agents souhaitant utiliser ce moyen de locomotion pour leurs déplacements domicile-travail : dès 2021, 15 agents de la Ville résidant à moins de 15 km de leur lieu de travail ont pu bénéficier d'une aide de 50%, plafonnée à 250 € pour l'achat d'un vélo classique, pliant ou électrique.

Développement des alternatives moins émettrices à la voiture individuelle



- Les services techniques disposent en 2021 de 57 véhicules électriques pour leurs déplacements (50 à la Ville de Beauvais, 6 à la CAB et 1 au CCAS).
- Les agents de la Ville et de la CAB ont à leur disposition 9 vélos à assistance électrique (6 pour la Ville et 3 pour la CAB) pour effectuer leurs déplacements professionnels.
- La collectivité incite à l'utilisation des transports en commun, au travers d'une prise en charge à hauteur de 50% des abonnements mensuels. En 2021, 18 agents de la Ville ont bénéficié de ce dispositif.
- Poursuite du dispositif d'aide à l'acquisition de vélos pour les agents souhaitant utiliser ce moyen de locomotion pour leurs déplacements domicile-travail.

Maîtrise de la demande d'énergie

- Mise en place d'alerte quotidienne sur dérive de consommation d'eau potable.
- La Ville a fait l'acquisition d'un drone équipé d'une caméra thermique pour repérer les pertes de chaleur.
- La Ville a mis en place un enregistreur thermique pour mesurer le comportement usager, l'inertie du bâti et une consigne de chauffage.
- Afin de limiter les consommations d'électricité liées aux illuminations des fêtes de fin d'année, la Ville utilise majoritairement des modèles à LED peu énergivores et en limite la durée d'illumination.
- Des modèles d'ampoules à LED sont également majoritairement utilisés pour l'éclairage public de la place Jeanne-Hachette depuis sa réfection.

Reconnaissance

Le 9 février 2021, 40 hectares du quartier Voisinlieu a reçu le label écoquartier à l'occasion du séminaire « Habiter la France de demain ».

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



PORTRAIT DU TERRITOIRE

Que ce soit la pollinisation de nos champs, la régulation de l'eau pluviale ou simplement la beauté naturelle des paysages, les biens et services apportés par la biodiversité et les milieux naturels sont innombrables et, pour la plupart, irremplaçables. Ce sont les services écosystémiques.

Cependant, les effets du changement climatique, et des activités humaines en général, réduisent - voire font disparaître -, des habitats naturels importants.

Le territoire du Beauvaisis a une vraie richesse en termes de milieux naturels : 80 sites ont été identifiés. La Direction des paysages assure le suivi et la gestion de plus de 300 hectares d'espaces verts, dont 60 hectares (ha) de surfaces fleuries à base de plantes pérennes, 95 ha de domaines boisés, 55 ha de zones humides, 25 ha de prairies naturelles, 21 ha en éco pâturage et 1 200 parcelles de jardins familiaux.

Dans le même temps, l'étalement urbain consomme de plus en plus la surface de territoire et réduit ainsi les milieux naturels essentiels pour la préservation de la biodiversité. Entre 1960 et 2000, la surface des terrains urbanisés de l'Agglomération a été multipliée par 2,85 alors que la population n'a dans le même temps été multipliée que par 1,65. Depuis, différents plans d'actions tentent d'inverser cette tendance.

L'eau fait également partie du patrimoine commun de l'humanité. Tout le monde a droit à un accès à l'eau potable. Cependant, le gaspillage, la pollution et la mauvaise gestion diminuent la qualité et la quantité de cette ressource essentielle. Sur le territoire, la qualité de l'eau souterraine est très importante car des nappes phréatiques desservent la commune en eau potable via plusieurs points de captage.

Les enjeux de demain en matière de déchets consistent à réduire notre pression sur les ressources naturelles.

La raréfaction annoncée de certaines ressources non-renouvelables oblige inévitablement à repenser leur consommation de manière plus efficace. D'où la nécessité de tirer parti de nos déchets via la prévention, puis par la réutilisation (soit directe, soit par leur potentiel de recyclage, soit par la revalorisation matière ou énergétique). Le service public de déchets est le dernier maillon de la boucle de l'économie circulaire. En plus de sa mission de salubrité publique, la collectivité peut inciter l'usager à modifier son comportement au travers du niveau de service qu'elle décide de mettre en œuvre dans son territoire et des interactions et actions qu'elle développe avec ses usagers. La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire - AGEC (2020) a introduit, à ce titre, des objectifs aux collectivités en matière de :

- Diminution de quantités de déchets ménagers et assimilés (DMA), c'est-à-dire tous les déchets des ménages collectés par le service public en porte-à-porte ou points d'apports volontaires (déchetteries, points verts, bornes à verres, bornes textiles... : -15% d'ici à 2030.
- Valorisation matière : 55 % des DMA d'ici 2025 et 65 % à horizon 2035.
- Tri à la source des biodéchets, pour retirer la fraction organique et fermentescibles des ordures ménagères résiduelles et lutte contre le gaspillage alimentaire.

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateur	2017	2018	2019	2020	2021	Commentaires
Diminution et valorisation des déchets :						
Quantité de DMA collectée (kg/an/habitant)	588	598	592	588	660	Evolution entre 2017 et 2021 : +12%
Part des DMA faisant l'objet de réemploi ou de valorisation matière (hors valorisation énergétique)	44,8 %	45,0 %	47,6 %	46,7 %	44,8%	Evolution entre 2017 et 2021 : 0%
Quantité d'ordures ménagères résiduelles collectées (kg/an/habitant)	278	280	259	248	250	Evolution entre 2017 et 2021 : -10%
Quantité d'emballages et papiers collectée (kg/an/habitant)	46	45	55	62	62	Evolution entre 2017 et 2021 : +34%
Protection des ressources :						
Consommation moyenne d'eau par habitant par jour	150 litres	144 litres	143 litres	141 litres	136 litres	Evolution entre 2017 et 2021 : -9%
Conformité en dépollution des eaux usées	77 %	92 %	92 %	99,3 %	97,8%	A l'échelle de l'Agglomération
Rendement du réseau	85,2 %	88,7 %	84,9 %	90,3 %	86,7%	A l'échelle de la Ville de Beauvais
Conformité chimique de l'eau distribuée	100%	100%	100 %	99,0 %	91,6%	A l'échelle de la Ville de Beauvais
Conformité bactériologique de l'eau distribuée	100%	100%	100 %	98,9 %	100%	
Taux des impayés sur les factures d'eau	3,05 %	2,67 %	3,71 %	4,36 %	4,46%	





NOUVELLES ACTIONS

Protection de la biodiversité et des milieux

• Début du recensement des chemins ruraux de Beauvais avec l'association Chemins du Nord-Pas-de-Calais Picardie. Les chemins, et notamment les chemins ruraux, constituent une trame écologique et peuvent concourir à la restauration de la biodiversité. Cependant, au cours des décennies, ils ont fait l'objet de diverses dégradations qui ont abouti à la régression de ces espaces. Aussi, afin de soutenir la Ville de Beauvais qui souhaite s'engager dans la reconquête et la préservation de ces chemins, un plan de gestion sera élaboré et précisera les préconisations juridiques, environnementales et touristiques pour la conservation des chemins ruraux.

Protection des ressources

• Dans le cadre du groupement d'achat du Beauvaisis, un appel d'offres a été lancé en 2020 pour le remplacement du parc de copieurs multifonctions des services et des écoles et pour le remplacement de la presse numérique du service reprographie. Plusieurs critères environnementaux ont été mis en avant pour la sélection des offres : l'émission de polluants, la consommation électrique, le niveau de bruit, et l'engagement des candidats en matière de développement durable, de la production des machines à leur maintenance et au traitement de leur fin de vie. Le candidat retenu a ainsi déployé en 2021 une partie du parc avec des équipements à technologie jet d'encre - notamment dans les écoles où la qualité de l'air est particulièrement surveillée - beaucoup moins émetteurs de polluants, et nettement plus économes en énergie.

• Avec la mise en service début 2021 des nouveaux progiciels de gestion financière et de gestion des ressources humaines la dématérialisation tient une place importante, avec le souhait de limiter la production de papier, notamment en numérisant totalement le circuit de réception et de traitement des factures, en développant la signature électronique des bons de commande et avec l'intention de dématérialiser le dossier agent et les processus de gestion courante des ressources humaines.

Mise en place de la démarche pour le PLPDMA

Lancement du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) sur le territoire du Beauvaisis afin de recenser les actions de prévention existantes, cibler les actions prioritaires à mettre en place (réemploi, gaspillage alimentaire, compostage ...), et ainsi atteindre les objectifs nationaux de la loi AGEC (réduction de 15 % des déchets en 2030 par rapport à 2010).

En quelques mots voici ce qui a été réalisé sur cette démarche :

- Diagnostic territorial Octobre 2021 - Mars 2022 ;
- Lancement du COPIL (Comité de pilotage) et de la CCES (Commission consultative d'élaboration et de suivi) ;
- 3 réunions des Maires (80 % de participation) ;
- 9 entretiens avec des acteurs du territoire ;
- Etude des caractéristiques du territoire et de la gestion des déchets ;
- Prospective sur la production de déchets et identification des gisements d'évitement ;
- Evaluation des actions de prévention existantes.

Les déchetteries au cœur du réemploi

La filière réemploi se développe au sein des déchetteries. L'objectif est de donner une seconde vie à certains objets amenés en déchetteries, afin qu'ils soient réemployés et ainsi détournés de leur statut de déchets.

Un partenariat est en place au sein même de la Ville, et depuis plusieurs années, avec Emmaüs, les Ateliers de la Bergerette, l'association Beauvélo, mais aussi parallèlement avec la recyclerie de Crèvecœur-le-Grand (commune de la CAB). Ces structures ont accès au caisson de réemploi à l'espace réemploi de Beauvais dans lequel sont déposés les objets récupérés sur la ville.

En 2021, deux autres associations ont été autorisées à accéder au gisement de matériaux sur la déchetterie de Beauvais ou sur les encombrants présentés à la collecte, en vue de leur réemploi.

L'association Hortibat est engagée dans une démarche d'insertion par le maraîchage sur le parc d'activités du Haut-Villé de Beauvais. Cette association accède à un gisement de déchets verts pour utiliser la matière en paillage sur le terrain de maraîchage et est autorisée à récupérer des palettes en déchetterie.

L'association ELAN-CES, créée par l'Opac de l'Oise, favorise l'insertion professionnelle de personnes en situation d'exclusion. Elle récupère du bois et des objets sur la déchetterie et dans les encombrants sur Beauvais, en vue de réaliser des objets, des meubles, des bacs à compost proposés à la vente.

La poursuite de l'appropriation de l'extension des consignes de tri



Pour l'année 2021, la production annuelle d'ordures ménagères est de 250 kg/hab./an, contre de 248 kg/hab./an en 2020 soit une légère augmentation de 1%.

L'Agglomération du Beauvaisis en partenariat avec le syndicat mixte du département de l'Oise (SMDO) a décidé d'améliorer le tri des papiers et emballages dans les écoles, et dans les services de la collectivité (Hôtel de Ville, CCAS, annexes...) récupérés par le service public de collecte des déchets. Pour cela, des contenants de tri en carton, en complément des corbeilles dédiées aux ordures ménagères, ont été déployés dans les bureaux et dans les classes, avec mise en place d'actions de communication.

Continuité et adaptation du service pendant les périodes de canicule

Afin d'assurer la sécurité physique des agents d'accueil durant les périodes caniculaires, les déchetteries ainsi que les différents points verts de la Ville (et de la CAB) ont été fermés ponctuellement au public lorsque la température extérieure était égale ou supérieure à 35°. Si inférieure, la continuité du service était assurée. Des bouteilles étaient à disposition des agents. Le port de casquette, ou autre moyen de protection, étaient favorisés.

Protection des ressources

Captage de la plaine du Canada
La Ville de Beauvais dispose de 6 unités de production d'eau potable représentant 70 % de la production d'eau globale sur la ville : 5 forages et 1 source, dont 4 dans la plaine du Canada sur Beauvais et une plus en amont sur la commune de Fouquenies. Dans le cadre de l'arrêté préfectoral du 12 mai 2017, un suivi du respect

des prescriptions ou interdiction ont été mis en place, notamment via un inventaire et une sensibilisation des riverains au sein du périmètre de protection rapprochée (sensibilisation au sein des jardins familiaux, contrôles chez les riverains).

Suite aux contrôles de conformité des systèmes d'assainissement et stockages d'hydrocarbures, des aides financières de l'Agence de l'Eau Seine Normandie ont été proposées aux riverains, pour favoriser les mises en conformité des installations.

Nombre de contrôles à réaliser :	85
Assainissement collectif (AC)	
Mise en conformité nécessaire :	7/66
Mise en conformité réalisée :	1/7
Assainissement non collectif (ANC)	
Mise en conformité nécessaire :	8/19
Mise en conformité réalisée :	0/8
Stockage hydrocarbures	
Mise en conformité nécessaire :	16
Mise en conformité réalisée :	2/16

Réduction des pertes d'eau



La Ville de Beauvais a installé des bornes de puisage avec places de parking, pour permettre aux entreprises de remplir des réservoirs d'eau en toute légalité, sans devoir prendre de l'eau aux poteaux incendies (non comptabilisée, non facturée, risque de détérioration d'équipements réservés aux services de secours).

La mise en service des bornes a été effective en septembre 2020. Il a été distribué 57 cartes en 2021 et 1430 m³ prélevés sur les bornes de Beauvais.

D'autres actions contribuent à la baisse des volumes de pertes de distribution :

> L'exploitation de 20 pré-localisateurs en centre-ville permet d'ausculter de façon continue le réseau pour détecter les fuites.

> Le suivi de 23 débitmètres permet une sectorisation plus fine du réseau de la Ville en 13 secteurs de distribution, contre 6 auparavant.

> La mise en service depuis 2014 des équipements de télérelève a facilité la détection des surconsommations pouvant être à l'origine de fuite d'eau sur les branchements des particuliers. 96,4 % des usagers de la Ville de Beauvais sont équipés en télérelève à la fin de l'année 2020.

> L'installation en 2018 de compteurs sur la majorité des bouches d'arrosage et de compteurs en limite de propriété sur les secteurs d'habitat collectif.

> La mise en place de 10 détecteurs amovibles de prise d'eau sur les hydrants, fonctionnels depuis fin 2018.

ACTIONS AYANT PROGRESSÉ

Maîtrise de la demande d'énergie

• L'étude débutée en 2017 pour la mise en place d'une plateforme de gestion électronique de documents évoluée s'est concrétisée en 2019 par la mise en place de la solution « Élise » destinée à accélérer la dématérialisation des flux documentaires tout en optimisant le stockage numérique. La solution a été déployée à l'ensemble des services en 2021 dans le cadre de la gestion du courrier entrant et sortant, permettant ainsi : de limiter la distribution des courriers au profit d'une diffusion de leur version numérisée ; de gagner en efficacité en optimisant les circuits de diffusion et de validation. La solution permet par ailleurs de signer électroniquement les courriers et ainsi de limiter l'utilisation de papier.

Protection des ressources

• La Ville a multiplié les outils de visioconférence afin de faciliter l'organisation de réunions hybrides entre personnes regroupées dans des salles de réunion et invités distants. Ainsi elle s'est dotée de licences d'accès à la plateforme de visioconférence professionnelle LifeSize et de matériels audio et vidéo regroupés dans des « kits visio » mobiles mis à disposition des organisateurs de réunions. Ces outils, en plus d'aider à la distanciation sociale, permettent, et permettront de façon pérenne, la réduction des déplacements et de l'emprunte carbone de la collectivité. La solution de téléphonie 3CX intègre également un module de visioconférence accessible à chaque utilisateur doté.



ACTIONS COURANTES

Protection de la biodiversité et des milieux

• Depuis 2019 un parcours d'orientation a été mis en œuvre dans le bois Brûlet en partenariat avec le lycée J.-B. Corot. Une convention régit les modalités d'implantation du parcours ainsi que les conditions de cette activité sportive dans le plus grand respect de la nature. Les lycéens ont fabriqué 42 balises peintes en acier et façonné 15 poteaux en bois. La Ville de Beauvais a mis en place les poteaux et les balises et assurera le suivi d'entretien.

• Réalisation de chantiers de bénévolat éco-citoyen avec le Blog 46, dans le cadre de ses missions en faveur de la mobilité et de l'insertion : ces chantiers bénévoles à destination des 16 à 25 ans permettent aux jeunes d'acquérir une expérience professionnelle, d'être sensibilisés à l'écocitoyenneté et de partager des valeurs d'entraide et de solidarité. Divers travaux sont proposés tels que la lutte contre le développement des plantes exotiques envahissantes (Balsamine de Balfour, Renouée du Japon), le débroussaillage, la coupe d'arbustes, le débusquage avec cheval... au cours d'une quinzaine de chantiers par an.

• Le marais de Saint-Just :

> Classement en Espace Naturel Sensible (ENS) (intérêt écologique et paysager et capacité à accueillir le public sans nuire aux milieux) pour une surface de 50 ha.

> Acquisition foncière d'une parcelle de 11 ha.

> Dans le cadre de l'animation du plan de gestion du marais, création en 2017 du dernier parc de 3 ha.

• Les produits Bio figurent dans les menus de la restauration scolaire cinq fois par semaine (au moins 1 produit Bio par jour), ainsi que dans les menus à thème et les menus alternatifs (sans viande). Actuellement, on compte un menu alternatif par semaine et un menu à thème par mois. Pendant la « Semaine du goût » tous les produits sont 100 % Bio.

Protection des ressources

• Depuis 2019, les dossiers de demandes de subvention des associations sont dématérialisés.

• Analyse optimisées des dossiers par la société MGDIS.

• La salle des assemblées de l'hôtel de communauté a été équipée d'un système de visioconférence afin de limiter les déplacements des agents, des élus et des partenaires invités aux différentes réunions.

• La collectivité a dématérialisé les processus de demande d'autorisation d'urbanisme avant l'échéance réglementaire de 2022.

• À l'occasion du renouvellement des copieurs dans les services et les écoles, mise en place d'une politique d'impression recto-verso et noir et blanc par défaut ;

libération des éditions par carte ou code permettant de confirmer les impressions commandées et de réduire ainsi les pertes ; dématérialisation des télécopies qui, pour la plupart, arrivent désormais par courrier électronique.

• Extinction forcée des micro-ordinateurs en fin de journée et mise en veille généralisée en cours de journée après un temps d'inactivité.

Etude de diagnostic multi-pressions et reconquête de la qualité de l'eau des sources de Friancourt.

• La source de Friancourt est inscrite sur la liste des captages prioritaires. La réglementation prévoit une obligation, pour le maître d'ouvrage, de réaliser une délimitation de l'aire d'alimentation du captage (AAC) et de mettre en œuvre un plan d'action visant la réduction des pollutions diffuses. Le plan d'action a été validé par les différents acteurs en février 2020 et inclut les actions suivantes :

> Réduction des pollutions diffuses en azote et produits phytosanitaires via une réflexion sur les rotations et le développement des cultures bas intrants, la réalisation d'aménagements sur le territoire et l'amélioration de la structure des sols.

> Mises aux normes de l'ensemble des dispositifs d'assainissement individuels et des cuves à fioul répertoriées sur l'AAC.

> Sensibiliser les particuliers et jardiniers amateurs aux méthodes alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires, ainsi qu'à la présence d'une AAC.

La mise en œuvre du plan d'actions est en cours avec :

> La réalisation de prélèvements et analyses de reliquats azotés en entrée et sortie d'hiver (action sur les pollutions diffuses azotées).

> L'animation d'une session de formation agricole « plantons des haies » (action sur le ruissellement).

> La réalisation de contrôles des installations d'assainissement individuel qui n'en avaient jamais fait l'objet. Proposition d'aides financières à la réhabilitation.



• La Ville a installé un total de 7 ruches sur son territoire. Le suivi des entretiens apicoles et les récoltes sont assurés en régie. Il est conditionné en pots de dégustation « made in Beauvais ».

Ils sont majoritairement utilisés par l'Unité de Production Culinaire (UPC) dans le cadre de la « Semaine du goût » et proposé aux scolaires (2 500 élèves) et pour des activités pédagogiques à l'Écospace.

Ce réseau de ruches joue un rôle important dans la protection des abeilles et, plus largement, des insectes pollinisateurs. C'est également un formidable outil pour la pédagogie à l'environnement.

Développement d'un réseau d'apiculteurs locaux en convention avec la Ville de Beauvais. À ce jour, 2 apiculteurs sont partenaires avec 4 ruches en activités.

Bilan depuis 2015 : 7 ruches en régie, 4 ruches en convention, 196 kg de miel en 6 ans.

• Animation du plan de gestion du marais de Saint-Just, élaboré par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France. Des travaux de renaturation et d'entretien ont été réalisés depuis 2012 par la Ville de Beauvais. La surface totale des pâtures créées est de 9 hectares, pour un montant total de 127 000 euros. En 2016, création d'une pâture de 1,20 ha (subventionnée par l'agence de l'eau Seine-Normandie (AESN) et mise en place de 5 panneaux d'information).

• La Ville a muré deux cavités en 2011 afin de régler les problèmes de sécurité et protéger les chauves-souris qui y habitent. En 2012, des parcelles ont été achetées afin de poursuivre la mise en sécurité des cavités.



Le suivi des populations de chauve-souris est réalisé avec le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France. La fermeture des entrées cavités a eu pour effet d'augmenter les populations de chauves-souris hibernantes.

• La Ville assure la gestion forestière du bois Brûlet (38 ha) en collaboration avec l'Office National des Forêts. Soumis au régime forestier, l'aménagement forestier est le document de gestion forestière qui oriente le programme des coupes et des travaux forestiers. Cette gestion permet d'assurer la pérennité des boisements.

Brigade verte

• La Ville a créé en 2013 une brigade verte, ayant comme mission principale de lutter contre les incivilités en matière d'environnement notamment les dépôts sauvages et faire respecter la réglementation. Depuis novembre 2021 la brigade verte, composée de 4 agents, a été rattachée à la police municipale suite à la restructuration des services.

• Sur la période du 1^{er} semestre, 448 TAGS ont été retirés par le service nettoyage ce qui représente 353 m².

• En 2021 au cours du 1^{er} semestre la brigade verte a adressé 63 courriers de sensibilisation.

• En 2021, le service proximité a traité 2 579 demandes d'interventions dans les quartiers (contre 2 241 en 2020) dont 145 ont été refusées (170 en 2020). Par ailleurs, un traitement dans les réseaux est effectué chaque trimestre par le service assainissement pour l'extermination de nuisibles à la demande des administrés ou d'autres services internes. Si le problème persiste ou selon le caractère d'urgence, la brigade peut être amenée à faire effectuer des prestations supplémentaires.

• Par ailleurs, la brigade verte a notamment en charge de faire respecter la réglementation en matière d'environnement tels que les haies débordantes sur le domaine public, le mauvais entretien de parcelles privées, des interventions de sensibilisation auprès des propriétaires de chiens (déjections canines) et du recensement des tags.



ACTIONS D'EXEMPLARITÉ INTERNES AUX SERVICES

Protection de la biodiversité et des milieux

• Depuis deux ans, la direction du paysage et de la logistique urbaine met à disposition des écoles de l'Agglomération du Beauvaisis une ruche numérique. Une seconde ruche est également mise à disposition des écoles de Beauvais par le service ADN (autour de nous). La ruche numérique est un outil pédagogique qui permet de découvrir ou de redécouvrir la vie de l'insecte le plus précieux au monde, de manière interactive. Les enfants (et les adultes) peuvent suivre le cycle de vie de l'abeille, le métier d'apiculteur, les enjeux de la biodiversité (...). Grâce à des textes simples, explicatifs, et de courtes vidéos, le professeur peut construire son cours autour de la ruche. En 2021, la ruche numérique du service ADN a servi notamment lors de la Journée mondiale de l'abeille dans deux écoles Beauvaisiennes pour 40 élèves de 9 à 11 ans. La ruche a ensuite été utilisée dans plusieurs lieux : St-Exupéry pendant 7 jours (8-9ans), centre social du quartier St-Jean (environ 20 collégiens de 12 à 15 ans), l'accueil de loisirs « Cœur de Mômes » pendant 10 jours. Le prêt de cette ruche numérique aux écoles permet aux enfants d'enrichir leurs connaissances sur le monde de l'apiculture et de la biodiversité, cette sensibilisation est d'autant plus importante que la perte de biodiversité dans le monde s'accélère. Les scientifiques considèrent que 15 % à 37 % des espèces auront disparu d'ici 2050.

Si les abeilles disparaissaient, environ 80 % des espèces végétales seraient menacées, entraînant la disparition d'un tiers de nos sources d'alimentation.

• En 2021, les services régie espaces verts et patrimoine naturel de la collectivité continuent et encouragent une nouvelle gestion naturelle via les tontes différenciées, permettant plus de biodiversité et plus de fleurs. L'intérêt est de gérer les sites en fonction de leurs usages. La création des prairies sauvages (ou fleuries) aide au maintien de la flore sauvage. Sur le volet écologique, il y a moins de passage d'engin mécanisé donc induit naturellement moins d'utilisation de carburant, moins de pollution sonore et moins de poussières. Quelques zones prédéfinies de fauchages servent à compléter l'alimentation des animaux du parc municipal Marcel-Dassault. Le reste de la fauche (moins comestible pour les animaux) est compostée par l'association de maraichage Hortibat.

• Des conventions ont été signées pour entretenir les espaces de la station d'épuration de Beauvais (STEP), du Marais de Saint-Just et de la pépinière d'entreprise StartLab par les troupeaux de moutons municipaux (appartenant et gérés par deux éleveurs locaux). La STEP a adopté l'entretien par éco-pastoralisme en 2021, à la place d'un entretien systématique tous les 15 jours. Une clôture a été tirée pour que les troupeaux de moutons puissent être présents les trois-quarts de l'année. Une nouvelle ruche a également été installée dans les espaces verts de la STEP, entourée d'une prairie fleurie de 900m².

• Les 34 hectares de terres boisées labellisées PEFC (renouvelée pour la période 2019-2023, certifiant que les forêts et bois sont gérés de manière durable) ont fait l'objet de travaux de coupe pour leur revente. Pour extraire les bois, et afin de ne pas imperméabiliser les sols en les tassant par de lourds engins mécanisés, la collectivité a opté pour du débardage à cheval (une traction animale) pour maintenir la bonne régénérescence de la forêt (air dans le sol). →



• La zone humide dit du marais du Moulin de la Fos a fait l'objet d'une restauration/renaturation en partenariat avec la société d'aménagement de l'Oise (SAO) sur 8 ha. Les travaux ont été réceptionnés en 2020. Le site fait l'objet d'un suivi écologique pendant deux années. En 2021, des relevés de terrain ont permis de recenser 236 espèces contre 147 avant travaux (+60%), décomposées de la manière suivante :

- > 167 espèces végétales (contre 107 observées avant travaux) dont 7 d'intérêt patrimonial, le secteur d'étude montre une évolution positive de la diversité végétale depuis la mise en œuvre des travaux de restauration écologique.
- > 38 espèces d'oiseaux (contre 29 observées avant travaux) dont 30 intégralement protégées.
- > 11 espèces de papillons (contre 5 observées avant travaux).
- > 6 espèces d'orthoptères (contre 2 observées avant travaux).
- > 14 espèces d'odonates (contre 4 observées avant travaux).

• CPO Picardie Nature - Ville de Beauvais : sur les 16 bâtiments visités, 6 bâtiments sont à enjeu et 1 chantier provoque une destruction des sites de reproduction du moineau domestique au centre technique municipal. Les missions sont :

- > Accompagnement maîtrise d'ouvrage pour la prise en compte de la population de moineaux domestiques (demande de dérogation réglementaire à réaliser, suivi sur la durée du chantier et post chantier).
- > Focus écoles : 3 écoles abritent une colonie de moineaux domestiques et l'école E. Triolet abrite une maternité de chauves-souris.
- Dans le cadre de la démarche « Jour de la nuit », plusieurs actions ont été menées :
 - > Eteindre des lieux ciblés tels que : La château d'eau Argentine / le Pont de Paris, la façade de la Mairie, la Cathédrale, l'Eglise St Etienne, l'Eglise St Jacques, l'Eglise Notre Dame du Thil et l'Eglise de Marissel.
 - > Abaisser la puissance de l'éclairage dans les rues progressivement, comme suit :
 - > 100 % de l'allumage à 21h00
 - > 70 % de 21h30 à 05h30
 - > 75% de 05h30 à 06h00
 - > 100% de 06h00 à l'extinction

• La Ville est en cours de développement de l'inventaire et de l'e-gestion du patrimoine arboré. Depuis juillet 2016, la Direction des parcs et jardins a lancé un vaste programme de recensement de ses arbres en milieu urbain. Cet inventaire permet d'obtenir un état des lieux dans lequel chaque arbre géo localisé est doté d'une « fiche identité ». À ce jour, 8 500 arbres ont été répertoriés. Ce recensement permet de définir des orientations de gestion et de programmer les interventions arboricoles. L'objectif est d'anticiper le vieillissement du patrimoine arboré afin d'assurer son renouvellement et de maîtriser les coûts d'intervention. Un outil de suivi des interventions/géolocalisations est en cours de développement en étroite collaboration avec le service informatique de gestion exploitation métiers (IGEM) et le service système d'information géographique (SIG). Une partie des données numériques seront accessibles aux usagers à travers une plateforme informatique. En quelques clics, il sera possible d'accéder à la cartographie de ce patrimoine (nom des arbres, années de plantations, travaux arboricoles...).

• Le plan d'eau du Canada se voit classé zone refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) en 2021. Dans la continuité de cette labellisation, le service de gestion des espaces naturels a organisé la construction d'un radeau sableux par une équipe d'acteurs en insertion, afin d'offrir un espace aux sternes suite à la nidification imprévue de cette espèce protégée sur la plage du Plan d'eau du Canada en 2020 lors du confinement.



Indicateurs

Indicateur	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Commentaires
Poids du miel récolté	29kg	30 kg	22 kg	30 kg	25 kg	28 kg	32 kg	2021 : le miel récolté par ces ruches sont distribués à l'UPC de Beauvais
Nombre de conventions apicoles	1	1	1	1	2	2	2	Espaces pour cultiver le miel espaces aux abeilles
Nombres de chauve-souris	57	54	49	73	67	61	61	Le suivi des populations de chauve-souris réalisée a montré une augmentation de leur population dans les cavités dont deux espèces protégées en Europe.

Protection des ressources

- Les services poursuivent leurs efforts de réduction de consommation de papier en étendant la dématérialisation des démarches. Grâce à l'acquisition des tablettes pour les élus, les convocations et documents nécessaires aux commissions et conseils sont dématérialisés. Les inscriptions de la manifestation sportive la Transquar, les inscriptions scolaires sont dématérialisées. D'autres efforts visent le procédé des parapheurs, le paiement en ligne pour la restauration et certaines demandes d'actes d'état civil.
- Le recours systématique à des consommables d'impression remanufacturés (hors copieurs en location-maintenance) permet de limiter la mobilisation de ressources en plus d'un gain économique et du recours à des filières de reconditionnement situées en France.
- Fin 2021, la collectivité a initié avec la Communauté d'Agglomération l'élaboration de son schéma directeur du système d'information visant à fixer les perspectives d'évolution, d'informatisation, de dématérialisation, et dans le même temps de rationalisation des actifs informatiques, logiciels comme matériels.

Gestion rationnelle des déchets

- Depuis 2003, le service informatique valorise 100 % des matériaux informatiques remis grâce à un contrat avec Emmaüs.
- Une partie des postes de travail sortis du parc est cédée aux services de l'inspection académique pour être réemployée dans les écoles.
- Les consommables d'impression usagés sont remis à une entreprise spécialisée.

Reconnaissance

Apiculture : La Ville de Beauvais obtient le Label Apicité avec 3 abeilles. Ce label est décerné aux villes propices à accueillir des espaces pollinisateurs (notamment des abeilles). Ce label est valable pour trois ans.



ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



Écospace de la Mie au Roy

PORTRAIT DU TERRITOIRE

Les êtres humains sont le cœur du développement durable ; le principe central du développement durable est « un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. » (Rapport Brundtland 1987). Les politiques publiques de la Ville et de son CCAS visent à non seulement garantir la satisfaction des besoins essentiels de tous les habitants mais également de participer à leur épanouissement en facilitant l'accès à la culture, aux loisirs et aux sports. Une bonne qualité de vie des habitants passe également par l'amélioration du cadre de vie, la lutte contre les nuisances et la prévention des risques.

À Beauvais, la notion de « culture » s'élargit par un accès à la culture environnementale et citoyenne via Autour de nous (ADN) rattaché au service politiques éducatives et la structure Ecospace de la Mie au Roy. Par leurs manifestations et leurs animations auprès des scolaires et des accueils de loisirs, ces deux structures favorisent la compréhension de notre monde complexe auprès du plus grand nombre.

Beauvais connaît une vie culturelle riche et bénéficie, au regard d'autres villes moyennes, d'un réseau dense d'équipements culturels tels que le Théâtre du Beauvaisis - labellisé scène nationale -, la scène de musique actuelles

de l'ASCA - l'Ouvre Boîte, le cinéma Agnès Varda, classé Art & essais, le pôle des arts du cirque et de la rue La Batoude, la maladrerie Saint-Lazare, Le Quadrilatère-centre d'art, un réseau de quatre médiathèques, des établissements d'enseignements artistiques - l'École d'Art du Beauvaisis et le Conservatoire de musique à rayonnement départemental de musique ou encore l'Elispace (palais des sports et des spectacles).

Malgré le traumatisme de la Seconde guerre mondiale, la Ville conserve un riche patrimoine avec une trentaine de monuments protégés au titre des Monuments historiques dont plusieurs édifices médiévaux remarquables (la cathédrale Saint-Pierre, la maladrerie Saint-Lazare, l'ancien palais épiscopal - actuel MUDO - Musée de l'Oise ou encore les églises Saint-Étienne et de Marissel).

Ville d'art et d'histoire, Beauvais mène depuis 2012 des actions de valorisation et de promotion du patrimoine dans toutes ses composantes en direction de la population et, plus largement, des touristes. Enfin, l'éducation artistique et culturelle constitue également un axe fort de la politique culturelle à l'échelle du territoire, s'appuyant sur des dispositifs ou initiatives diversifiés (Contrat local d'éducation artistique, l'orchestre DEMOS avec la Philharmonie de Paris, le CIAP - Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine en préfiguration,...) qui concourent à la sensibilisation, la formation d'un large public et en particulier à l'épanouissement des jeunes afin qu'ils deviennent des actifs culturels libres de leur choix.

NOUVELLES ACTIONS

Gestion de la crise sanitaire

• La collectivité a mis en œuvre, dans le cadre d'un dialogue social renforcé, de nombreuses actions afin de préserver les agents du risque sanitaire et d'adapter au mieux leurs outils de travail en lien avec la crise traversée. Outre les dotations faites à tous les agents en équipements de protection (masques tissus puis jetables, gel, spray désinfectants, cloisonnettes, etc.), les agents amenés à télétravailler se sont vus dotés d'ordinateurs portables et de nouvelles solutions de téléphonie permettant d'alterner les temps de télétravail et les temps de présentiel. Des solutions ont été développées pour pouvoir assurer les réunions en visioconférence, garder le lien avec les équipes malgré le travail à distance, et des guides et messages de prévention ont été diffusés pour tenter de limiter les risques liés au télétravail (gestes et postures, sentiment d'isolement, management adapté etc). Fin 2021, une enquête a été menée auprès de tous les agents (télétravailleurs ou non) pour évaluer l'impact du télétravail sur l'organisation et les agents. L'enquête montre une satisfaction globale des agents sur les actions mise en œuvre par la collectivité.



Service d'écoute et d'assistance psychologique

• Un service d'écoute et d'assistance psychologique anonyme et confidentiel, accessible gratuitement 24/24h et 7j/7 a été mis en place afin de permettre aux agents d'exprimer leurs inquiétudes et d'être aidés à mieux gérer le stress provoqué par des situations difficiles, qu'elles soient d'ordre professionnel ou personnel. Ce service d'accompagnement psychologique est assuré par des professionnels qui peuvent proposer, si besoin, des consultations en face à face avec un psychologue clinicien proche du domicile de l'agent.

Développement du télétravail

• La Ville de Beauvais a significativement mise en œuvre les moyens nécessaires pour permettre à un nombre très important de ses agents de télétravailler. Ces dotations sont pérennisées progressivement pour tous les agents occupant un poste télétravaillable, permettant de mettre en œuvre rapidement le dispositif télétravail conventionné instauré par la collectivité.

• Outre la capacité de 3CX à être moins énergivore que les postes de téléphonie utilisés jusqu'à lors, ce système de téléphonie facilite les échanges avec les correspondants externes et internes des télétravailleurs via l'annuaire mis à disposition dans l'outil ; et pour les services de joindre facilement un agent sur son numéro de téléphone fixe habituel quel que soit son lieu de travail, bureau ou télétravail.

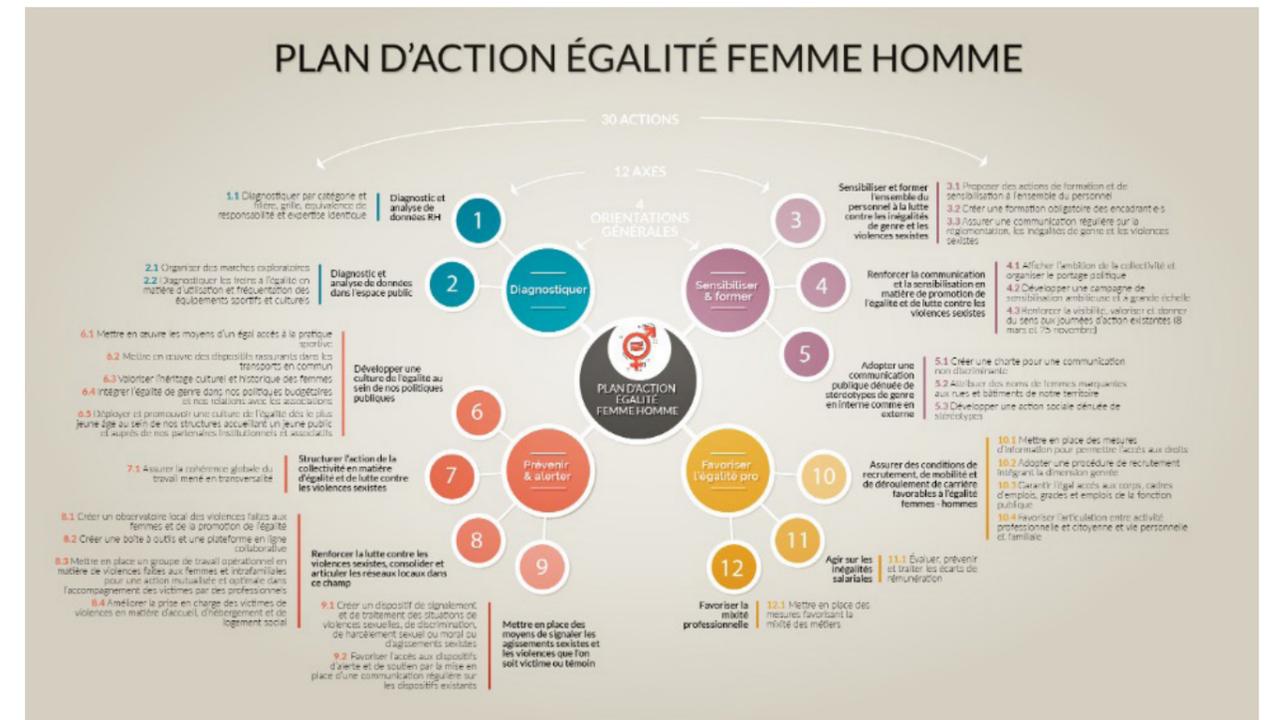
Égalité hommes-femmes

• Elaboration d'un plan d'action 2021-2023 en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

En 2020, un groupe de travail constitué d'agents volontaires a travaillé à la conception d'un plan d'action en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes pour la période 2021-2023, qui comporte 30 fiches-actions articulées autour de 4 orientations :

- > Diagnostiquer pour identifier les freins à l'égalité ;
- > Sensibiliser et former pour préparer chacun-e à devenir acteur-riche du changement ;
- > Prévenir et alerter pour agir contre les inégalités de genre, dans la sphère privée, publique ou professionnelle ;
- > Favoriser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, en faisant de ce sujet une priorité dans la gestion des ressources humaines.

Dans la continuité de cette dynamique, les élus communaux ont signé, en novembre 2020, la Charte européenne pour l'égalité.



Dans ce cadre, le plan de formation 2021 a proposé des actions concourant à la prévention de toutes les violences et de lutte contre toute forme de harcèlement, telle que « la gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil ». Ce plan comportait également des actions explicitement identifiées « promotion de la parité femme-homme » :

- > 28 agents dont 22 femmes ont suivi la formation « discrimination et égalité de traitement dans le service public » ;
- > 15 agents dont 9 femmes ont suivi la formation « l'égalité femmes-hommes dans le management d'équipe de proximité » ;
- > 9 agents dont 6 femmes ont suivi la formation « l'égalité filles-garçons : agir auprès du jeune public ».

De plus, pour la journée internationale des droits des femmes, la collectivité a animé des ateliers ouverts à tous les agents sur les stéréotypes de genre et le sexisme ordinaire via un événement numérique interne, construit autour de trois projets :

- > Une intervention théâtrale en visio sur les stéréotypes en entreprise ;
- > Une page intranet dédiée à l'égalité femmes - hommes ;
- > Un challenge « Détourne ta pub sexiste ».

CHALLENGE INTERNE

DÉTOURNE TON CLICHÉ SEXISTE

du 8 au 31 mars 2021

Concours interne

Dénonçons les clichés sexistes du quotidien !

Publicité, affiche de film, couverture de magazines, oeuvre d'art, etc.

> du 8 au 31 mars

Cherchons des images & messages sexistes (ça va être facile, promis !), et amusons-nous à les parodier ou les détourner pour les dénoncer !

Seul-e ou entre collègues, laissez parler votre imagination au service d'une cause : revendiquez l'égalité femmes - hommes !

Fous rires garantis, et on parle pas d'humour graveleux !

[Voir les clichés détournés !](#)

RDV le lundi 8 mars à 10h

Le prestataire prévu l'année dernière s'est adapté pour proposer l'animation théâtre en distanciel.

Le principe : diffusion des scénettes de théâtre (captées à l'avance) suivi d'un échange interactif par chat animé par le prestataire.

La pièce choisie, « Le sourire de la plombière », aborde les stéréotype en entreprise. Elle sera disponible en replay. Des dispositions particulières seront proposées (à définir) aux agents n'ayant pas accès à l'information.

THÉÂTRE À LA CARTE

20 MINUTES

2 COMÉDIENS

LE SOURIRE DE LA PLOMBIÈRE



Pratique sportive pour tous

- La vie sportive à Beauvais s'organise autour d'infrastructures comme le plan d'eau du Canada, six stades, quinze gymnases, deux complexes de tennis et deux piscines (Bellier et Aquaspace - complexe aquatique géré par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis).
- Néanmoins, la crise sanitaire a fortement impacté l'usage des équipements sportifs (instauration d'un couvre-feux, restriction des déplacements, sélection des publics prioritaires, fermeture des piscines et des gymnases au 1er semestre 2021, mise en place du pass sanitaire obligatoire en août 2021). Dans ce contexte, le gymnase A. Ambroise a été complètement transformé en centre de vaccination durant près de 6 mois entre le mois de mars et d'août 2021. Les agents de la direction des sports ont été redéployés en grande partie sur cet équipement afin d'assurer un service public essentiel de protection de la population et de fortement contribuer à la gestion de la pandémie par la réalisation au final de 150 000 injections, principalement à destination de la population Beauvaisine.
- Habituellement de nombreux événements sont organisés tous les ans pour encourager la pratique des sports, comme la Transquar, le Triathlon international de Beauvais ou Sport en fête. Cette année 2021, sous le signe de la continuité de la crise sanitaire a donc vu à nouveau l'annulation des manifestations sportives. Pour autant, elle a été un vecteur d'adaptation au changement, ainsi le triathlon s'est déroulé en septembre sous un format plus restreint et la transquar a connu une évolution de son parcours en version numérique 2.0 avec le développement d'une application Running City gratuite 24h/24h (durant 1 mois) offrant ainsi plus de liberté dans la pratique sportive.

Accessibilité

- Afin de rendre accessible chaque point d'arrêt du réseau de bus, l'expertise du printemps 2019 a démontré que 80% du réseau bus étaient accessibles. En parallèle, 100% des véhicules du parc le sont. Les 20% restant du réseau de bus encore non-accessibles aux personnes à mobilité réduite vont faire l'objet de travaux au premier semestre de l'année 2022 et s'étaler sur les deux prochaines années.
- En 2021, le service des espaces publics a poursuivi la mise aux normes des passages piétons par l'abaissement de bordures, ainsi que le processus des réfections de voirie.
- Durant cette même année, six stationnements PMR ont été réalisés sur demande de riverains et après vérification de la faisabilité technique et réglementaire. Des remises en état de stationnements ont été réalisées dans les différents quartiers de Beauvais.

Actions contre les intempéries

- De fortes intempéries se sont abattues sur la Ville de Beauvais dans la soirée du 21 juin 2021, provoquant des inondations jamais alors.
- Les services techniques se sont mobilisés rapidement pour venir en aide et réaliser des travaux de nettoyage et de restauration des voiries. Des études ont été engagées pour mieux comprendre les raisons du sinistre et pour y palier au mieux via de travaux d'amélioration de la gestion des eaux pluviales.

- En complément, le centre communal d'action sociale (CCAS) a immédiatement apporté un soutien complémentaire aux sinistrés. Ainsi, dans la continuité du Plan Nouvelles Solidarités et de ses 30 dispositifs existants, 15 dispositifs supplémentaires spécifiques ont été créés. A noter, les chèques d'accompagnement personnalisés (CAP) alimentaire d'une valeur de 50€ par foyer ; l'accès au dispositif « épi'drive » sans la participation financière ; la carte d'achat d'une valeur de 50€ par adulte et 30€ par enfant ; la mise à disposition gratuite des vêtements récoltés dans le cadre de l'appel aux dons lancé par le CCAS ; le soutien mobilier pour l'achat de mobilier de première nécessité jusqu'à 500€ ; la prise en charge de 3 séances de suivi psychologique par membre d'un même foyer nécessitant ce type d'accompagnement...
 - Par ailleurs, dès la semaine qui a suivi la catastrophe, l'équipe du service solidarité s'est mobilisée sous forme de permanences itinérantes au sein des quartiers les plus touchés afin d'effectuer le recensement des sinistrés. Ainsi, ils ont pu quotidiennement communiquer les données aux services de la préfecture, pour analyser les situations et débloquer rapidement des fonds Etat et CCAS. Plus de 1 420 appels enregistrés au standard CCAS ; 400 rendez-vous réalisés par le service solidarité du CCAS à destination des sinistrés pour intervention financière et/ou accompagnement administratif auprès des assurances, bailleurs ; 124 foyers soutenus financièrement par le CCAS de Beauvais.
- Ces intempéries ont mobilisé énormément de services de la Ville de Beauvais et ont mis en évidence leur solidarité et la diversité des métiers d'une collectivité. Les finances ont dû faire preuve de réactivité sur les dépenses urgentes.

Soutien à la vie associative

- Depuis 2021, rattaché du pôle Animation et Attractivité du Territoire dans la Direction Evènementiel, de l'animation et des loisirs, le service vie associative et relations internationales a pour missions :
- D'informer et orienter les associations dans les domaines juridique, statutaire, comptable, organisationnel.
 - De gérer les différentes salles de quartier, mises à disposition des associations et/ou des familles.
 - D'être le premier interlocuteur du monde associatif pour les demandes de locaux permanents.
 - D'informer le public à la recherche de renseignements sur la vie associative locale au moyen de son fichier associatif et de la mise à disposition de documents de communication des associations.
 - D'organiser des temps forts de la vie associative.
 - De soutenir financièrement et logistiquement le tissu associatif local.
 - Instruire les dossiers de demande de subventions aux manifestations d'intérêt communautaire.
 - Promouvoir les actions de jumelage.

ACTIONS AYANT PROGRESSÉ

Accès à la culture, aux loisirs et aux sports pour tous

- Le Triathlon de Beauvais, quant à lui a été proposé dans un format réduit permettant ainsi d'accueillir près de 630 participants sur les courses adultes et 80 jeunes de 6 à 13 ans.
- A Beauvais, l'éducation physique et sportive (EPS) des enfants scolarisés sur le territoire s'affirme depuis de nombreuses années comme un axe prioritaire de la politique sportive de la Ville. En effet, au quotidien, la Ville intervient à plusieurs titres au profit des écoles beauvaisiennes : mise à disposition de créneaux dans nos équipements sportifs (gymnases, stades piscines...), prise en charge des frais de transport des élèves vers ces établissements et mise à disposition d'éducateurs sportifs territoriaux pour l'encadrement et l'aide à l'enseignement sportif. La collectivité a toujours souhaité jouer un rôle prépondérant en mettant à disposition des éducateurs sportifs terrestres, aquatiques et nautiques, pour intervenir sur les temps scolaires en complémentarité des enseignants. Ainsi, en 2021, 2 250 élèves (98 classes) ont bénéficié du dispositif sport en milieu scolaire :
 - > 186 projets, 62 classes, soit 1 425 élèves sur des activités physiques terrestres et nautiques.
 - > 36 classes, soit 830 élèves sur une activité d'apprentissage du patinage en lien avec la Patinoire Marcel Dassault.
- Le tarif abordable de l'École Municipale d'Initiative Sportive (EMIS) permet aux jeunes de 3 à 10 ans de s'adonner à une grande variété de sports. L'EMIS a su se renouveler, suite au contexte sanitaire encore incertain, en proposant des activités sportives adaptées au protocole sanitaire en vigueur et ainsi retrouver son public. En 2021, on note le taux de remplissage exceptionnel de 88% pour ce dispositif, soit 210 enfants inscrits.



Accès aux besoins essentiels pour tous

- Le Plan Nouvelles Solidarités a été renouvelé pour 2020-2023, en actualisant le fond des quatre axes d'intervention (garantir l'accès à une alimentation suffisante et de qualité ; agir en faveur d'une vie quotidienne décente ; favoriser l'accès aux soins ; lutter contre l'endettement). Suite aux différents retours des familles lors des rendez-vous il en est ressorti qu'elles ont besoin d'air au quotidien :
- Révision des critères ;
- Mise en place de trois dispositifs :
 - > « Ticket temps libre » finance des activités de loisirs, sorties et autres pour 30€ maximum pour les enfants et depuis peu pour les adultes.
 - > Bourses solidarités vacances : séjours à tarifs préférentiels permettant aux familles suivies de rompre avec le quotidien, sans resserrer le budget familial.
 - > Le « programme de loisirs à destination des familles » (programme contenant toutes les sorties organisées pour l'année) se dématérialise, mais reste en distribution papier dans toutes les antennes.



Accès facilité aux démarches administratives et au numérique pour tous

- La Lutte contre la fracture numérique est opérée à travers la mise en place des permanences administratives connectées (PAC). À l'heure du développement du numérique dans le secteur public et de la dématérialisation des démarches administratives, nombreux sont ceux qui se retrouvent exclus des aides sociales ou des démarches auprès des administrations. Le CCAS de Beauvais s'est adapté aux besoins des Beauvaisiens en mettant en place début 2018 un nouveau service appelé PAC. Les PAC permettent de lutter contre le non recours aux droits et de lever les freins de l'illectronisme. En 2021, c'est 829 rendez-vous PAC programmés.
- En complément du service du CCAS, l'association Oisux propose, à l'Ecospace le soir et le week-end, des ateliers de découverte de l'informatique pour tout public.

Accès aux loisirs

- Le CCAS a fait le choix de favoriser l'épanouissement des Beauvaisiens en leur permettant de participer pleinement à une vie sociale. Cette remobilisation sociale est possible grâce au programme loisirs et de la bourse solidarité vacances (BSV). En complément de son partenariat avec l'ANCV pour les départs en vacances, le CCAS de Beauvais a élargi son action sur la thématique des loisirs en développant un programme loisirs annuel à destination des familles Beauvaisiennes.
- A travers le volet « remobilisation sociale » du plan nouvelles solidarités, le CCAS propose un programme annuel d'animation et de loisirs aux familles. Plus de 2 000 personnes qui participent chaque année à ces sorties familiales.

Soutien à la vie associative

- Le prix de l'association éco responsable a été instauré en 2021. Il permet de :
 - > Récompenser les associations ayant une fibre environnementale, et ainsi inciter notre tissu associatif à s'engager dans la transition écologique.
 - > Encourager et promouvoir les réalisations des associations qui intègrent l'environnement dans les diverses facettes de leurs activités.
 - > Valoriser les innovations et les initiatives favorisant le déploiement et la visibilité des solutions adaptées aux mutations environnementales.
- Création d'un comité de pilotage inter-associatif pour les actions de jumelage car la crise sanitaire de la Covid-19 a impacté les échanges et les actions internationaux. Le nombre d'actions soutenues par le comité de jumelage a baissé.

ACTIONS COURANTES

Accès à la culture, aux loisirs et aux sports pour tous

- Au plan d'eau du Canada, d'agréables moments de détente, de loisir et de découverte sont proposés. La saison estivale 2021 s'est déroulée avec des protocoles sanitaires renforcés, afin d'accueillir le grand public en toute sécurité. La saison a connu un franc succès malgré une météo mitigée : la plage ouverte en juillet et août a accueilli près de 8 600 personnes et les plaisirs aquatiques (pédalo, canoë-kayak, catamaran, planche à voile, paddle), ont été largement plébiscités par le public puisque plus de 3 130 locations de matériel nautique ont été enregistrées.

- Par ailleurs le dispositif « l'été s'anime » remporte un vif succès via la découverte d'un large éventail d'activités sportives pouvant se pratiquer en plein air ou dans l'eau (à partir de 4 ans). 116 stages y ont été proposés et ont permis d'accueillir plus de 530 participants.
- Depuis presque 20 ans, le CCAS organise une grande manifestation « Noël pour tous » en fin d'année : plus de 6 500 personnes se sont inscrites à l'une des 4 séances et un peu plus de 3 500 jouets ont été distribués aux enfants de moins de 12 ans.
- À travers le volet « remobilisation sociale » du plan nouvelles solidarités, le CCAS propose un programme annuel d'animation et de loisirs aux familles (+ de 2 000 personnes participent chaque année à ces sorties familiales).
- Les familles beauvaisiennes ont accès au dispositif « bourse solidarité vacances » mis en place en partenariat avec l'ANCV.

Appropriation du patrimoine par des habitants

- Dans le cadre de la convention Ville d'art et d'histoire, la direction des actions culturelles développe des actions de valorisation du patrimoine et de sensibilisation auprès de ses habitants et notamment des jeunes. En 2021, les événements, les visites et les expositions mettant en valeur le patrimoine beauvaisien ont attiré près de 15 000 personnes, dont 1 700 visiteurs dans le cadre de visites et de conférences. 7 000 adultes ont visité l'espace patrimoine du Quadrilatère et 5 000 spectateurs ont profité d'événements patrimoniaux sur le territoire. 530 enfants et accompagnateurs ont pu découvrir le patrimoine de Beauvais à l'occasion de visites et ateliers.
- La Ville de Beauvais met à disposition 8 salles des fêtes municipales destinées aux associations, organismes et particuliers pour célébrer les grands événements nécessitant un accueil de qualité proche. Les salles sont dédiées à différents types de manifestations : conférences, réunions, fêtes privées, réceptions, rendez-vous culturels et associatifs. Les conditions tarifaires sont fixées par délibération. Les objectifs :
 - > Permettre aux habitants de profiter d'un lieu réunissant les conditions nécessaires et à moindre coût pour que l'événement se déroule dans de bonnes conditions.
 - > Accueillir les citoyens dans un bâtiment adapté



Accès facilité aux démarches administratives, sportives et culturelles

- En 2021, la collectivité a développé une plateforme permettant aux usagers contournant régulièrement Beauvais par l'autoroute de se faire rembourser leurs frais d'autoroute.
- Désormais les usagers peuvent prendre rendez-vous en ligne pour la délivrance de titres d'identité. Le portail citoyen s'enrichira de nouveaux téléservices et il sera ultérieurement interconnecté avec FranceConnect : le dispositif de l'État qui offre un accès universel aux administrations en ligne et permet l'échange de données (à l'initiative exclusive de l'utilisateur).

Accessibilité

- Une commission accessibilité, composée d'associations et de services, se réunit tous les trois mois. Les membres donnent leur avis sur les projets de travaux publics. Une réunion plénière a lieu également une fois par an.



Salle de Voisinlieu

Sab'lier

Salle Hector
Berlioz

Salle Michel Gorin

Maison de
quartier St Just

Salle Claude
Delhaye

Ancienne Mairie
de Marissel

Espace Pré
Martinet



Sensibilisation au développement durable

- Le service Politiques éducatives, à travers sa structure H2O, adopte depuis maintenant deux ans des gestes écocitoyens (vaisselle, torchon, compost, tri sélectif) et applique une charte dont les animateurs font profiter le public accueillis (écoles, ALSH).
- En 2021, la structure H2O maintient l'organisation de diverses animations pour sensibiliser le public au développement durable. Pour le jeune public, des écoles et accueils de loisirs, H2O a proposé plusieurs actions. Pour la thématique « environnement » : 189 séances organisées pour plus de 1000 enfants sensibilisés.
- H2O ne porte plus le village des sciences mais s'associe à l'Institut UniLaSalle pour la semaine de la science lorsque la thématique correspond aux orientations de l'équipe d'animation. En 2021, le thème retenu était « La science dans tous les sens », comment l'homme perçoit son environnement grâce à ses sens, qui fait écho à la thématique « 5 sens » proposée par H2O. 7 séances ont été proposées aux scolaires, et a sensibilisé 156 enfants de 7 à 11 ans.
- Par ailleurs, l'équipe s'est mobilisée et a proposé trois actions « Nature » dans le cadre du dispositif « Nature et Culture » de l'été 2021 qui ont attiré 9 enfants de 3 à 11 ans et leur famille. Quatre actions autour des abeilles, du recyclage et de l'habitat ont réuni 84 enfants de 6 à 11 ans.
- Au niveau de la structure Ecospace, de plus en plus d'ateliers sont proposés par des associations et des services de la Ville de Beauvais. Ainsi, en 2021, 161 actions pédagogiques ont été organisées avec une quinzaine de structures différentes. Ces actions abordent des thèmes variés tels que la faune, les plantes sauvages, le potager, le bien-être, l'alimentation, les matériaux biosourcés, la couture, les logiciels libres... Toutes ces thématiques sont au cœur du sujet du développement durable. Ainsi, les intervenants mettent en perspective que chaque geste du quotidien (en mangeant, en s'habillant, en utilisant son ordinateur...) peut agir concrètement pour réduire la consommation d'énergie, favoriser l'emploi local, agir sur son bien-être directement et donc nécessiter moins de soins...

- Ecospace est également un site démonstrateur qui permet de tester des techniques d'écoconstruction (isolants végétaux, récupération des eaux de pluie...) Ainsi, les techniques réalisées par le chantier d'insertion sont rendues accessibles par des aménagements spécifiques au niveau des bâtiments. Par exemple, pour mettre en évidence les divers isolants végétaux utilisés pour restaurer les bâtiments de l'ancienne ferme de la Mie au Roy, des fenêtres sont créées pour observer la composition de la cloison. (3 isolants végétaux différents ont été utilisés jusqu'à présent). En complément de ces aménagements, l'équipe de l'Ecospace a créé un parcours découverte qui permet au promeneur libre de découvrir les techniques et les aménagements réalisés.

Soutien à la vie associative

- La Ville de Beauvais accorde la gratuité de certaines salles d'activité ou de réunion, en semaine uniquement, pour les associations ayant leur siège social à Beauvais ou dont les activités principales se déroulent sur le territoire Beauvaisien au bénéfice des Beauvaisiens.

Objectifs :

- > Soutenir la vie associative en leur permettant d'exercer leurs activités sur le territoire
- > Faire vivre des équipements dédiés

Moyens disponibles :

- > 76 espaces mis à disposition des associations de façon exclusive (bureaux, siège social)
- > 11 conteneurs et 12 espaces de stockage
- > 15 salles de réunion

- Animation du CDVA (conseil de développement de la vie associative) : outil démocratique de réflexion et dont les objectifs sont les suivants :
 - > Instaurer un espace de dialogue entre la municipalité et les associations
 - > Encourager la dynamique inter-associative sur le territoire en proposant des actions, des animations mobilisant plusieurs associations

- > Favoriser la mutualisation des moyens et des projets
- > Conduire des réflexions sur toutes les problématiques liées à la vie associative

- Accompagnement à la création d'une association par les moyens suivants :
 - > Kit de démarrage de la première association
 - > Aide à la maîtrise du cadre juridique des associations
 - > Contribuer à la professionnalisation des bénévoles
 - > Remise du Prix du bénévolat
 - > 321 associations accompagnées en 2021 : 4% viennent pour de la création, 20% pour de la recherche de locaux et 60% pour de la recherche de financement

Cet accompagnement contribue à apporter une nouvelle activité sur le territoire, en garantissant un accès gratuit et de proximité aux porteurs de projets.

Accès de chacun à une éducation de qualité

- La Ville a mis en service la plate-forme d'activités éducatives et de loisirs (AEL), accessible à tous les établissements scolaires et ALSH de l'agglomération du Beauvaisis. Cette plate-forme offre des activités pédagogiques différentes proposées par les services de la Ville et de la CAB.
- La plateforme numérique emploi.beauvais.fr unique dans l'Oise, a été mise en place il y a 5 ans, et est dédiée à l'emploi local :
 - > Accessible sur internet, tablette et téléphone mobile
 - > Recense toutes les offres d'emploi, jobs d'été, stages et formations disponibles sur le bassin d'emploi du Beauvaisis
 - > Utilise un moteur de recherche intelligent qui indexe de façon simultanée une grande quantité de données pour réunir les offres publiées sur les principaux sites dédiés à l'emploi, puis les rend accessibles en temps réel
 - > Permet aux acteurs économiques de recruter plus facilement sur le territoire du Beauvaisis
 - > Dédiée à tous les employeurs, PME, commerçants et artisans du territoire

Soutien aux familles

- La Maison des familles « La Bulle » a ouvert ses portes au cœur du quartier Argentine en 2014. C'est un équipement labellisé par le ministère de la famille qui regroupe des services du CCAS ainsi que des acteurs associatifs. Elle a vocation à rayonner sur toute la ville. Elle accueille toutes les familles beauvaisiennes et développe des actions et ateliers notamment en matière de soutien à la parentalité. En 2021, les ateliers se sont développés encore plus vers les soins et l'accompagnement.



Motivations pour venir à la Bulle :

- > Participer à un atelier d'accompagnement à la parentalité (programmation mensuelle). De nombreux ateliers sont mis au programme. Régulièrement renouvelée, l'offre doit correspondre aux aspirations de profils familiaux variés ;
 - > S'informer sur ses droits (permanence de nombreuses associations selon un calendrier hebdomadaire) ;
 - > Faire part de sa difficulté parentale ou familiale (écoute et/ou orientation adaptée) ;
 - > Tenter de résoudre ses difficultés conjugales (thérapie) ;
 - > Accompagner et faire accompagner ses enfants en difficulté (Plateforme de Réussite Éducative).
- Par ailleurs, les équipes se rendent dorénavant deux fois par mois en prison pour animer un groupe de parole sur la parentalité.

Prévention des risques

- Dans le cadre du plan de développement urbain (PDU) et afin de contribuer à la politique menée en faveur de la sûreté des piétons et, plus généralement, des déplacements doux, une « zone 30 » a été mise en place dans le cœur de ville depuis le 1er juillet 2015. Cette zone couvre 35 km de voirie sur les 200 km que compte Beauvais.
- Dans le cadre des actions de prévention routière, deux agents du service prévention routière de la police municipale sensibilisent les élèves des écoles élémentaires sur les risques en tant que piétons, utilisateurs de deux roues et passagers d'un véhicule à moteur.
- Un plan communal de sauvegarde (PCS) a été approuvé par le conseil municipal en décembre 2013. Dans ce cadre, le service prévention-sécurité a piloté le recensement des risques naturels et technologiques sur le territoire. Le PCS a pour objectif de permettre à la mairie la gestion des situations de crise le plus rapidement et efficacement possible. Ce dernier a été mis à jour à l'été 2019 afin de travailler sur une formation des acteurs de ce PCS et à l'élaboration d'exercices. Il est prévu également de la communication pour les habitants dans le cadre de la gestion de crise et du comportement à adopter.



L'égalité homme-femme

- Chaque année, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, un évènement est mis en place en présence du maire afin de valoriser, remercier et encourager les agentes de la collectivité.
- La Ville remet, depuis 2015, son rapport réglementaire sur l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité mais également au sein du territoire. Y sont développés :
 - > La politique de ressources humaines menée en matière d'égalité professionnelle : recrutement, formation, temps de travail, promotion professionnelle, conditions de travail, rémunération et articulation entre vie professionnelle et vie personnelle ;
 - > Le bilan des actions menées et des ressources mobilisées en matière de rémunérations et parcours professionnels, promotion de la parité dans le cadre des actions de formation, mixité dans les filières et les cadres d'emplois, articulation entre vie professionnelle et vie personnelle, prévention de toutes les violences faites aux agents sur leur lieu de travail et lutte contre toute forme de harcèlement ;
 - > Les politiques menées par la commune sur son territoire en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

ACTIONS D'EXEMPLARITÉ INTERNES AUX SERVICES

Vigilance au regard du bien-être des agents

- La collectivité porte une attention toute particulière aux conditions de travail. Sur l'année 2021 le déploiement des achats de vêtements de travail et des équipements de protection individuelle s'est poursuivi de manière progressive sur l'ensemble des services. Sa mise en œuvre permet d'améliorer de nombreux éléments et d'atteindre de nombreux objectifs :
 - L'harmonisation des pratiques et des vêtements de travail - EPI ;
 - Une meilleure adaptation et qualité des équipements par métier ;
 - Une réponse aux attentes des agents en termes de confort et de qualité ;
 - Une amélioration des conditions de travail ;
 - La régulation des achats « hors marché ».



Ce marché reste résolument tourné vers le confort de l'agent. Les vêtements et les équipements de travail, en plus d'être adaptés aux risques professionnels de nos métiers, sont adaptés aux saisons. L'ensemble des lots offre une panoplie relativement large, permettant à chacun de trouver ses équipements, en particulier lors d'évolutions des pratiques. De plus, des articles et coupes spécifiques « homme » ou « femme » sont proposées.

• La direction des ressources humaines a instauré une charte de mobilité interne qui favorise la mobilité pour les agents souhaitant changer de service (anonymat, entretiens afin de déterminer les intérêts et les compétences, proposition des postes ouverts, période d'immersion) et s'est dotée d'un logiciel d'analyse du profil professionnel des agents afin d'améliorer leur orientation. En 2021, sur 89 mobilités engagées, 64 ont réussies (72%), 24 sont en cours (27%) et 1 a été annulée (1%).

• Le service des moyens généraux et la direction des ressources humaines veillent à équiper rapidement et systématiquement les agents le nécessitant en mobilier de bureau adapté sur recommandation du médecin du travail.

• Afin d'accompagner les agents dans le maintien de l'emploi, le service « prévention santé » constitue un guichet unique entre la médecine du travail, la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de l'Oise et le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).

• Les agents qui sont en arrêt maladie de plus de 30 jours consécutifs sont reçus afin de faire le point sur leur situation. L'objectif est de les orienter si nécessaire vers un congé de longue maladie ou vers une reprise à temps partiel thérapeutique. En 2021, compte-tenu du contexte sanitaire, ce dispositif a été temporairement suspendu ; aucun agent n'a été reçu.

• En 2021, dans le cadre du bien-être des agents, la collectivité a proposé diverses formations :

> 8 agents ont suivi la formation « efficacité et mieux être au travail »

> 10 encadrants ont suivi la formation « apprendre à lâcher pour gagner en efficacité pour les managers »

> 9 agents ont suivi la formation « le stress professionnel : l'identifier, le prendre en considération et le prévenir »

> 4 agents ont suivi la formation « la gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil ».

• En 2021, 546 agents ont bénéficié d'une participation de la Ville sur leur contrat de mutuelle, ce qui représente un coût pour la collectivité de 392 000 € (contre 190 000 € pour 528 agents en 2020)

• Sur le temps du midi, des dispositifs visant à favoriser l'accès des agents de la collectivité à la culture et au sport sont mis en œuvre tels que des activités sportives, des « balades de la salamandre », sorties culturelles organisées sur le temps du midi (4 balades ont pu être organisées



en 2021 malgré la situation sanitaire, 71 agents ont pu en bénéficier), une action sociale contribuant à rendre les activités culturelles et de loisirs plus accessibles : le comité d'œuvres sociales (COS) contribue à la prise en charge d'entrées au musées, concerts, spectacles, parcs de loisirs et campings pour les vacances.

Accessibilité

• En 2021, 6,28 % des effectifs de la Ville étaient en situation de handicap, 5,13% pour la CAB et 8,20% pour le CCAS

• La Ville de Beauvais est très active sur le volet de la prévention routière. Depuis 2001, de nombreuses campagnes de sensibilisation sont menées chaque année au sein des écoles maternelles, élémentaires, des établissements secondaires sans oublier les établissements spécialisés.

En 2021, le bureau de la prévention routière a organisé deux gros projets :

> un projet handisport sur 7 jours (travail sur le déplacement à vélo), 27 élèves ont participé

> une rencontre inter-établissements UNAPEI de l'Oise au plan d'eau du Canada.

• Pour la première fois, les services techniques se sont mobilisés pour le Duoday organisé par le service santé-accessibilité. Cette opération nationale permet l'immersion de personnes en situation de handicap dans le monde du travail. Trois agents ont accueilli une personne en situation de handicap pour leur faire découvrir leur métier, le temps d'une journée.

• Pour la 7^{ème} année, une convention de partenariat lie la Ville de Beauvais et les instituts médicaux éducatifs (IME) pour des séances de découvertes et nourrissage des animaux et ramassage des déchets au sein du parc Marcel Dassault.

• Les travaux de remise aux normes d'accessibilité ont progressé sur les lieux de travail des agents ainsi que ceux ouverts au public.



La communication interne

• La communication interne est un élément clé du fonctionnement d'une collectivité. Elle permet de transmettre des informations essentielles aux agents, de partager les projets, de favoriser l'interconnaissance entre services ou encore de recevoir l'expression des besoins des agents. Elle contribue ainsi aux échanges et

au dialogue entre la collectivité et ses agents.

• Depuis 2018, elle est animée par une chargée de communication interne rattachée à la DRH. Aujourd'hui, la communication interne est articulée autour de 3 outils complémentaires sous l'emblème de la Salamandre (l'intranet, la lettre interne et l'actu en ligne) qui permettent de répondre aux objectifs suivants :

- Accompagner les agents dans l'utilisation et la compréhension de leurs droits (actualités RH : paye, temps de travail, formation, santé/sécurité) ;

- Favoriser l'interconnaissance des agents et projets des services : articles, photos ou vidéos sur des projets spécifiques, reportages photos ou vidéo sur les évènements organisés en interne, portraits d'agents dans la Salamandre, organisation de Balades de la Salamandre à destination des agents pour découvrir nos services ;

- Valoriser les agents qui œuvrent pour le fonctionnement de la collectivité.

Reconnaissance

• Quelques projets ont été récompensés par le label de réseau d'écoute d'aide et d'appui à la parentalité, délivré par la CAF

• Remise du prix du bénévolat avec une nouvelle catégorie « spéciale mobilisation Covid » (2020) ;

• Pour la 8^{ème} année consécutive, la Ville de Beauvais reste labellisée 5 @, plus haute distinction des Villes et Villages Internet (2020).

• Remise du prix du bénévolat (depuis 2016)

• Écharpe d'Or (2013) pour la qualité d'action de prévention routière

• Prix de l'Exemplarité dans la fonction publique en Picardie (2014) pour les initiatives qui favorisent l'insertion ou le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap dans le service public.

• Trophée de l'accessibilité des régions (2014) pour la médiathèque du centre-ville exemplaire en termes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite

• Ville d'Art et d'Histoire (depuis 2012)

• Prix National du Fleurissement des « Jardins Familiaux collectifs » (2012)

• Trophée de l'accessibilité (2012)

• Ville amie des enfants (depuis 2010)

• Prix de la vie associative (2009)

• Prix des collectivités accessibles, catégorie ERP (2011) et transports (2010)

• Label « Tourisme et Handicap » (2010)

• Territoria d'Or (2012) pour le Dispositif Urbain Culture Alzheimer

• Théâtre du Beauvaisis : scène conventionnée depuis 2005 et scène nationale de l'Oise en préfiguration depuis 2011

• L'Ouvre-Boîte : salle de musiques actuelles (SMAC)

• Le Labo - Espace culture multimédia depuis 2004

• Cinéma Agnès Varda et Cinespace, cinémas classés Art & Essai

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

PORTRAIT DU TERRITOIRE

Le développement économique et le progrès social ne sont malheureusement pas toujours liés. En dépit du niveau de vie élevé des pays occidentaux, la pauvreté et l'exclusion sociale persistent. Certains territoires bénéficient de la mondialisation alors que d'autres sont oubliés. De plus, la société est confrontée à une contradiction à répondre aux besoins d'une population vieillissante et des jeunes qui voient leurs perspectives de futur se limiter.

Notre territoire n'est pas à l'abri de ces disparités entre territoires et entre générations. La Ville de Beauvais est marquée par la division physique et socio-économique entre son centre-ville historique et ses quartiers prioritaires. La politique de la Ville, une compétence de la CAB encadrée par le Contrat de Ville, intervient sur quatre quartiers à Beauvais : Saint-Jean, Saint-Lucien, Argentine et Notre-Dame-du-Thil. Le quartier Saint-Jean, le plus peuplé de Beauvais, a fait l'objet d'un programme de rénovation urbaine (PRU) qui a amélioré la qualité des logements et des espaces publics. C'est dorénavant au tour des quartiers Argentine et Saint-Lucien de faire l'objet de rénovation avec les nouveaux programmes nationaux de renouvellement urbain (NPNRU).

Au-delà du taux de chômage et des revenus très faibles, la population des quartiers de Beauvais est aussi très jeune : entre un tiers et la moitié de la population a moins de 20 ans, selon les quartiers.

Afin d'améliorer l'accès aux services, surtout ceux de la jeunesse, dans les quartiers prioritaires, la Ville de Beauvais a ouvert de nombreux équipements de proximité. En plus de trois médiathèques de proximité, des structures liées à l'enfance et à la jeunesse et des crèches dans les quartiers, la Ville crée depuis plusieurs années

des équipements transversaux, regroupant dans un seul bâtiment des services publics ainsi que des associations. Ces équipements facilitent les démarches des habitants et encouragent les rencontres entre différents acteurs sociaux.

Le quartier Saint-Jean abrite la maison des services et des initiatives harmonie (MSIH) qui regroupe une mairie annexe, le centre communal d'action sociale (CCAS), un délégué du préfet, des associations d'insertion et d'accès aux droits, la maison de l'emploi et de la formation (MEF) ainsi que des entreprises. La maison de la jeunesse et des associations (MJA) est à la fois un espace d'animation et un espace dédié aux associations.

Le quartier Argentine compte parmi ses équipements de proximité une mairie annexe et la maison des associations, de la jeunesse et des initiatives (MAJI), ayant un service dédié aux animations jeunesse.

La maison du quartier sur Saint-Lucien a muté en 2019 pour devenir MALICE. Le projet regroupe en une seule structure une médiathèque, une maison des projets mise en place dans le cadre de l'ANRU et un centre social.



CHIFFRES CLÉS

Indicateurs

Indicateur	Année	Valeur	Commentaires
Taux de chômage (au sens du recensement)*	2019	8,70%	France : 8,1%
Part de la population de 75 ans ou plus*	2019	8,30%	France : 9,5%

*INSEE

Indicateurs de suivi

Indicateur	2013	2014	2015	2016	2017-2021
Lutte contre la précarité					
Personnes couvertes par le RSA (allocataire + conjoint + enfants)**	8 963	9 825	10 144	15 788	NC

NOUVELLES ACTIONS

Lutte contre l'isolement des personnes âgées

• Le défi des résidences pour personnes âgées est de conserver ce qui fait leur originalité, c'est-à-dire l'accueil de ces personnes dans les conditions proches du domicile, avec le respect de leur vie privée et de leur espace privatif, tout en accompagnant la survenue de la dépendance.

Ce défi toujours plus grand en 2021, les familles, les aidants ou les intervenants habituels étaient parfois contraints de garder les distances sociales.

• Depuis 2020, pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, un registre communal continue d'exister, afin de suivre la santé mentale des personnes sensibles. En 2021, 600 personnes se sont inscrites. L'inscription est ouverte à trois types de publics : les plus de 65 ans, les plus de 60 ans en invalidité et les personnes en situation de handicap. Il peut être déclenché par le préfet, ainsi le personnel compétent peut intervenir rapidement pour ces personnes en cas de crise. Dû aux confinements de 2021, le CCAS a continué leurs appels quotidiens aux seniors et personnes vulnérables (avril-mai 2021) pour prévenir leur isolement.

• Les agents travaillant dans les résidences autonomes ont été constamment confrontés aux dangers de l'épidémie. Ils ont tout de même maintenu leurs soins auprès des résidents, y compris lors de la campagne de vaccination obligatoire. Le CCAS a continué de distribuer des masques et du gel dans les résidences autonomes (médico-social pour personnes âgées) et a installé un

système d'enregistrement de passage à l'aide d'un registre à l'entrée pour limiter les risques de transmission du virus et pouvoir faire remonter à l'ARS les cas de contact.

• Concernant la transmission d'informations pendant les phases de confinement, le CCAS s'est réinventé et a distribué « La Gazette confinée » ! Ce magazine a pour rôle d'informer les résidents du statut des différentes activités pour lutter contre la perte d'autonomie à domicile, des informations de l'extérieur, des ateliers de fabrication de masques, etc. La Gazette confinée a été reconduite suite au succès de l'opération en 2020.

• Le CCAS a mis en œuvre de gros moyens organisationnels afin de maintenir les voyages pour les seniors en 2021, toujours en partenariat avec l'agence nationale des chèques vacances (ANCV - qui offre un tarif préférentiel pour les seniors Beauvaisiens lorsque le voyage s'effectue en France). Différents voyages ont été organisés tout au long de l'année, proposés à tous les seniors de la Ville de Beauvais :

Lieu de séjour	Nombre de participants
Corse	35
Corfou (île grecque)	49
Touquet	45
Autre destination en France métropolitaine	36

• Un partenariat avec l'hôpital a été mis en place pour la programmation des vaccinations COVID à domicile (afin d'éviter les déplacements en centres de vaccination).

Vaccinations COVID-19 à domicile 2021	
Les sessions de vaccination dans les résidences	
Clé des champs	39 personnes
Le Prayon	18 personnes
Le Bosquet	65 personnes

Taux d'occupation des différentes résidences autonomie au 31 décembre 2021				
Résidences	Total logements	Logements occupés	Nb de personnes dans la résidence	Logements vacants
Clé des champs	80 logements	66 logements	77 personnes	14 logements
Le Prayon	50 logements	33 logements	35 personnes	17 logements
Le Bosquet	78 logements	/	72 personnes	/

Lutte contre la violence à l'égard des femmes

Déploiement du dispositif « Demandez Angela »

• La Ville de Beauvais a déployé le dispositif « demandez Angela » pour lutter contre le harcèlement de rue. Importé du Royaume-Uni, ce dispositif a déjà été mis en place dans plusieurs villes françaises, comme Rouen, Caen, Amiens ou encore Reims. Le principe est simple : permettre à une personne qui se sent harcelée ou importunée de se rendre dans un établissement refuge et de demander « Où est Angela ? », manière discrète de signaler ses difficultés. Le personnel comprend alors immédiatement son besoin d'aide. Elle peut ainsi téléphoner et rester à l'intérieur jusqu'à ce qu'elle soit hors de danger, jusqu'à l'arrivée d'un taxi, d'un parent, d'un ami ou de la police si nécessaire.

• Les Beauvaisiennes et Beauvaisiens peuvent identifier les commerces partenaires du dispositif grâce à un autocollant apposé sur leurs vitrines. Le harcèlement de rue est un problème du quotidien pour de nombreuses personnes en France. L'objectif de la mise en place de ce réseau de lieux sûrs est de contribuer à réduire leur sentiment d'insécurité et de permettre à chacune et chacun de profiter de notre ville, de ses commerces, de sa vie culturelle et nocturne.



Réalisation d'un diagnostic sur le sentiment d'insécurité des femmes dans l'espace public.

• Les inégalités entre femmes et hommes amènent les femmes à développer un usage différent de la ville. Le service prévention de la délinquance de la Ville avec le soutien de la préfecture de l'Oise, et l'appui d'un cabinet spécialisé a débuté en 2021 une recherche participative qui permettra d'avoir une vision claire des difficultés que peuvent rencontrer les femmes dans l'espace public, de mesurer leur sentiment d'insécurité mais également de repérer les problématiques objectives sur le territoire.

Cette démarche vise à développer des actions réellement adaptées aux besoins spécifiques des femmes qui permettent de réduire leur sentiment d'insécurité et donc d'exercer pleinement leurs droits dans la ville.

Sensibilisation à l'égalité filles-garçons

• Pour construire une égalité réelle, il est essentiel de pouvoir parler d'égalité aux enfants et de les sensibiliser dès le plus jeune âge. En ce sens, les médiateurs de tranquillité publique proposent désormais aux accueils de loisirs de la Ville un atelier ludique autour des thématiques d'égalité filles-garçons et de lutte

contre les stéréotypes. Ces interventions sont effectuées gratuitement dans les structures qui en font la demande. Plusieurs supports sont utilisés : livres, photographies, illustrations, dessins animés. Ils sont autant de prétextes pour permettre de susciter un échange avec les plus jeunes autour de ces thématiques. Ils permettent aussi de les faire réfléchir sur leurs propres stéréotypes, déjà parfois fortement ancrés, afin de commencer à les déconstruire.

Journée internationale des droits des femmes

Exposition « ELLES NOUS INSPIRENT. CES FEMMES QUI FONT BEAUVAIS »
A l'occasion de la journée du 8 mars 2021, le service prévention de la délinquance a proposé aux Beauvaisiennes et Beauvaisiens de découvrir au travers d'une exposition en plein air place Jeanne Hachette des portraits de femmes. L'objectif de cette exposition est de mettre à l'honneur des femmes du territoire dont le parcours reflète l'idée que le champ des possibles est ouvert aux femmes dans tous les domaines sans exception : la science, la culture, le sport, la politique, etc.



ACTIONS AYANT PROGRESSÉ



L'éducation pour la santé

• En 2021, 68 séances ont été mises en place dans les écoles et accueils de loisirs pour 674 enfants âgés de 3 à 12 ans autour des thématiques tel que : bucco-dentaire, hygiène, alimentation équilibrée, corps humain, 5 sens, dangers du quotidien...
• H2O a sensibilisé 59 élèves en 2 demi-journées à l'occasion de la journée mondiale du pain.

Inclusion sociale

• Le contrat de ville a été signé avec l'ensemble des partenaires le 6 juillet 2015. La loi de finances 2019, ayant prolongé les contrats de ville, a fait l'objet de la signature d'un avenant de prolongation jusqu'en 2022. C'est donc la 7ème année de programmation de ce nouveau dispositif qui cadre les orientations en matière de politique de la ville sur la période 2015-2023 et prévoit annuellement un programme d'actions en direction des habitants relevant des quartiers de la politique de la ville.

	Nb de PAI* signés en 2021	Nb d'hommes	Nb de femmes	GIR 1 à 4 résidents	Gir 5 à 6 résidents	De 60 à 69 ans	De 70 à 79 ans	De 80 ans à 89 ans	De 90 ans ou plus
Prayon	29	6	23	7	22	0	6	14	9
Bosquet	62	9	53	8	54	6	21	20	15
Clé des champs	60	16	44	6	54	7	20	25	8
Total	151	31	120	21	130	13	47	59	32

Bilan d'activité 2021 C.P.O.M. 2017-2022 Résidences autonomie Prayon, Bosquet, Clé des champs
GIR : Groupe Iso Ressources - échelle de calcul d'autonomie de personne allant de 1 à 6 (6 étant la personne la plus autonome)
PAI : Projet d'Accompagnement Individualisé

• Les projets urbains ont été présentés le 19 septembre 2019 à l'ANRU et à ses partenaires nationaux. Ils font l'objet d'une déclaration d'engagement permettant le lancement anticipé des travaux qui a été signée en décembre 2019. La convention pluriannuelle de renouvellement urbain devrait être signée début 2022.

Lutte contre l'isolement des personnes âgées

• Les différents ateliers réalisés en réponse au besoin de lutter contre la perte d'autonomie et l'isolement des seniors ont pu être déclenchés grâce aux crédits « forfait autonomie » 106 000€/an : bien-être via des ateliers socio esthétiques, gymnastique et ateliers mémoire pour le maintien des capacités physiques et cognitives, nouvelles communications via notamment des cours d'informatique, sont des activités répondant à la loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV) du 28 décembre 2015 ; affirmant la mission de prévention de la perte d'autonomie des résidences.

Volet animation du projet individuel	
Nombre de projets individuels réalisés	151 projets élaborés
Nombre de rencontres individuelles réalisées (Rencontres de présentation + RDV individuels au domicile, au bureau ou par téléphone)	1 017 rencontres individuelles
Appels passés par la psychologue aux résidents (principalement lorsque la situation sanitaire imposait le télétravail)	3 262 appels

Lutte contre les violences faites aux femmes

- L'observatoire beauvaisien des violences faites aux femmes et de l'égalité, lancé en novembre 2020 a déployé son activité autour de plusieurs axes de travail :
 - > Recensement et diffusion des ressources disponibles sur le territoire
 - > Mise en réseau des professionnels dans le but de créer une culture partagée et partenariale
 - > Amélioration des connaissances et besoins spécifiques du territoire en matière de prise en charge
 - > Information et sensibilisation du grand public, mise en place d'actions de communication et de sensibilisation
 - > Expérimentation et mise en place de dispositifs innovants
- Une plateforme numérique est associée à l'observatoire. Elle permet de trouver des informations claires et accessibles pour comprendre ce que sont ces violences. Le site internet de l'observatoire a été conçu en quatre parties :
 - > Présentation de l'observatoire, expliquant l'intérêt de la création d'un tel outil, son utilité ou encore ses objectifs
 - > « J'ai besoin d'aide » : vise à apporter aux victimes et à leur entourage des informations pour accéder à un accompagnement, connaître leurs droits et apporter des éléments de réponses aux questions les plus fréquemment posées (comment se protéger, impact sur les enfants ...)
 - > « Je suis professionnel.le » : propose des fiches pratiques et des conseils sur l'accompagnement des femmes victimes de violences, mais surtout une boîte à outils cataloguant l'ensemble des outils mis à disposition par le service prévention de la délinquance aux partenaires souhaitant développer des actions dans le champ de la lutte contre les violences et la promotion de l'égalité (expositions, jeux, ouvrages etc.)
 - > « Je veux comprendre » : met en avant des informations simples et accessibles, des recommandations de lecture ou cinématographiques, des zooms sur des sujets d'actualité à destination de l'ensemble des beauvaisiennes et beauvaisiens intéressés par ces questions

Rapprochement police-population

- En 2021, une nouvelle édition de la journée « Prox'Aventure » a été organisée place Jeanne Hachette et a réuni près de 1400 personnes.



ACTIONS COURANTES

Inclusion sociale

- En 2021, la Ville a contribué à l'insertion professionnelle de différents publics via 18 agents en apprentissage répartis dans plusieurs services.
- Une sensibilisation a été menée en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ; ainsi, en 2021 :
 - > 28 agents ont suivi la formation « discrimination et égalité de traitement dans le service public »,
 - > 15 agents ont suivi la formation « l'égalité femmes-hommes dans le management d'équipe de proximité »,
 - > 9 agents ont suivi la formation « l'égalité filles-garçons : agir auprès des jeunes publics ».
- Née de la loi de cohésion sociale dite « loi Borloo » en 2005, la plateforme de réussite éducative est un outil d'accompagnement des enfants vulnérables et de leurs familles. Près de 300 enfants sont inscrits dans un parcours de réussite éducative en 2021 (accompagnement psychologique, et autres actions adaptées aux problématiques soulevées). L'État finance le dispositif pour les quartiers prioritaires, Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien (inscrit au contrat de ville, c'est l'axe majeur du volet éducation) et le CCAS finance sur fonds propres les actions d'accompagnement en direction de tout le territoire Beauvaisien.



- > En 2021, malgré les contraintes sanitaires, 90 jeunes Beauvaisiens ont pris part à 16 chantiers de bénévolat sur la Ville et son agglomération. 3 chantiers « hors territoire » ont été menés :
 - > Juin 2021 : chantier d'une semaine en Savoie à Aigues Blancs. Remise en état d'un sentier de randonnée endommagé après une avalanche. 7 jeunes et 1 encadrant.
 - > Juillet 2021 : Chantier de 4 jours à Boulogne-sur-Mer. Arrachages d'argousiers sur des sites dunaires protégés. 7 jeunes et 2 encadrants.
 - > Octobre 2021 : Chantier d'une semaine à Ambleteuse (62). Creusement manuel d'une mare pour amphibiens. 7 jeunes et 2 encadrants.



- L'accompagnement « de masse » a repris crescendo, bien que l'accompagnement individualisé visant à (ré)insérer et/ou (ré)orienter le jeune a continué d'être privilégié.
- L'inclusion par le sport portée par un éducateur sportif de la Ville intervenant sur les quartiers « prioritaires », vise à utiliser le sport comme vecteur de socialisation et comme outil d'accompagnement vers l'insertion professionnelle avec 3 axes principaux :
 - > L'organisation de tournois sportifs « Sports, quartiers et amitié » portés par les jeunes âgés de 18 à 25 ans, a pour but de les investir dans des actions inter-quartiers ;
 - > « Les vacances solidaires » permettent aux jeunes de s'impliquer dans la rénovation de sites municipaux (nettoyage, peinture, réhabilitation) avec pour contrepartie la mise en place de deux séjours de vacances en semi autonomie ;
 - > L'activité sportive avec les créneaux « futsal » ouvert aux 10/17 ans, et + de 17 ans en soirée.
- Ses 3 axes ont moins été impactés par la crise sanitaire. La pratique des activités sportives en plein air a toutefois été privilégiée.
- Le dispositif « Vacances solidaires », ayant pour objectif d'impliquer les jeunes dans des actions citoyennes et de leur donner la possibilité d'être acteurs de leur projet de vacances, découlant généralement sur un séjour estival, a été reconduit sous le même format que 2020 : 16 jeunes âgés de 18 à 24 ans sont venus prêter main forte au service espaces verts avec des travaux de défrichage sur une durée de 14 jours. Une partie des jeunes s'est vue récompensée par des chèques cadeaux utilisables dans de nombreuses enseignes et notamment en vue de financer la rentrée scolaire 2021/2022. L'autre a conçu et pris part à un séjour de vacances en semi-autonomie à Perpignan pendant le mois d'août 2021.



- La ville de Beauvais octroie une aide de 500 € (sous conditions) aux jeunes de 18 à 25 ans pour passer leur permis en échange d'une « mission citoyenne » de 70 à 105 heures au service de la collectivité. Il est possible de profiter de 250 € en plus contre 35 heures de bénévolat supplémentaire.

Permis citoyen	2017	2018	2019	2020	2021
Nombres de jeunes	39	46	49	41	48

- Dans le cadre de ses missions en faveur de la mobilité et de l'insertion, le Blog 46 en partenariat avec le service patrimoine naturel, met en place des chantiers bénévoles, à destination des jeunes âgés de 16 à 25 ans. Ces différents chantiers permettent aux jeunes d'acquérir une expérience professionnelle, d'être sensibilisés à l'écocitoyenneté, de partager des valeurs d'entraide, de solidarité et cette année plus particulièrement de s'oxygéner, de rompre avec l'isolement lié au confinement et à la situation sanitaire. Les premiers chantiers ont d'abord eu pour but d'apporter une aide à la Direction des parcs et jardins qui était en suractivité après le 1er confinement.
- Les chantiers d'insertion permettent à des personnes très éloignées de l'emploi de se réinsérer socialement et professionnellement dans la société active en leur permettant de résoudre, à travers un accompagnement socio-professionnel renforcé, les différents freins qu'ils rencontrent (mobilité, logement, santé, dettes...). Aussi, la Ville de Beauvais porte un chantier d'insertion situé sur le site de l'Ecospace. En 2021, il a accueilli 18 salariés dont certains ont bénéficiés des dispositifs suivants durant leur parcours d'insertion : 1 immersion dans un cadre de travail ordinaire ; 1 cumul d'activités ; 3 formations (agent prévention et sécurité ; connaissances en faveur du numérique ; accompagner les personnes dans les gestes du quotidien) ; 1 formation linguistique. Ainsi, cela permet d'atteindre un taux de sorties dynamiques de 55 % avec notamment 1 création d'entreprise, 1 départ à la retraite et 2 CDD.



Lutte contre la précarité

• Géré par le CCAS depuis 2007, le centre d'accueil entraide pauvreté précarité (CAEPP) a une capacité d'accueil de 37 places agréées. En 2021, 52 personnes ont été accueillies, pour un total de 13 111 nuitées, soit un taux d'occupation à 97 %. Par le travail impliqué de l'équipe, le CAEPP affiche un taux de sorties positives de 51 % (moins de mouvements durant la crise sanitaire). En 2021, plus de 24 100 repas ont été servis.

Lutte contre l'isolement des personnes âgées

• Le CCAS, mène plusieurs projets pour lutter contre l'isolement et protéger la santé de ses aînés. En 2004, le service de convivialité a été créé avec deux agents à temps plein qui proposent des visites à domicile afin de créer un temps de convivialité mais aussi afin d'opérer une veille sociale, informer sur les dispositifs qui existent en cas d'apparition de signes liés à la perte d'autonomie.

• Les temps forts de chaque début d'année sont les « banquets », réalisés par l'unité de production culinaire de la Ville, réunissant les seniors beauvaisiens autour de repas festifs et de spectacles mais la crise sanitaire n'a pas permis de les organiser en 2021.

• Un autre temps fort très attendu chaque année est la distribution de colis alimentaires. Ils sont habituellement distribués en fin d'année à l'Hôtel de Ville de Beauvais.

Cette année le CCAS s'est totalement réinventé et a créé un système de drive à l'Elispace. Ce drive a permis de mieux gérer le flux de personnes en donnant des dates et horaires précis pour que les usagers puissent récupérer leur colis alimentaire sans risques. Par ailleurs, ce nouveau système a permis de gérer le flux toujours plus important. Ainsi plus de 7000 colis ont été distribués, dont 600 distribués à domicile par les agents du CCAS.

• Le CCAS a également porté à domicile durant les mois plus chauds de 2021, près de 600 brumisateurs aux seniors du territoire les plus âgés, isolés et fragiles, complétant les 758 distribués en 2020.

• Les agents du CCAS ont également été les interlocuteurs des seniors sans solution pour éditer les attestations de déplacement.

Prévention de la récidive

• Ce dispositif permet d'accompagner des personnes sous-main de justice, des mineurs et des consommateurs de stupéfiants afin de réduire le risque d'être de nouveau confrontés à la justice. Le service prévention-sécurité accompagne des personnes, qui sont orientées par le tribunal à hauteur d'une vingtaine de personnes chaque mois et ce en complément du suivi judiciaire des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation. Il s'agit d'une démarche volontaire qui permet un accompagnement d'environ 6 mois.

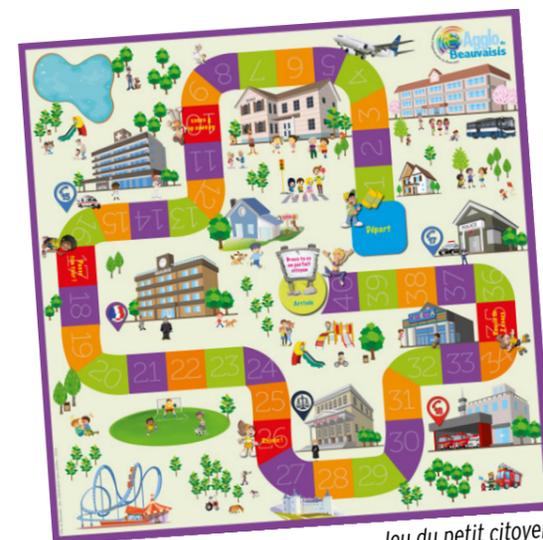
Pour éviter les poursuites, les consommateurs de stupéfiants peuvent, sur proposition du Parquet, décider d'adhérer au dispositif d'accompagnement renforcé. Cet accompagnement dépasse la seule obligation de soins et prend en compte toutes leurs difficultés, par exemple en termes d'insertion professionnelle et de logement.

Prévention de l'insécurité

• L'équipe de médiateurs de tranquillité publique concourt à la tranquillité publique par une présence rassurante, établissant des contacts avec les habitants, les commerçants et particulièrement les jeunes. Ils apaisent les tensions, participent à la régulation des conflits de la vie quotidienne notamment les conflits de voisinage. Ils assurent une présence sur le terrain et travaillent en coordination avec les services de la Ville, de sécurité, les associations et les partenaires. Ils ont un rôle de proximité, d'écoute et de prévention. Leurs missions se concentrent sur deux axes principaux : la scolarité et la tranquillité publique. Ils sont chargés de contribuer au maintien des règles de civisme et de « savoir vivre ensemble » sur le territoire.

• Les médiateurs assurent dans ce cadre des missions de sensibilisation auprès des jeunes. La prévention et la lutte contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement constituent une priorité. Des interventions sur cette thématique sont proposées dans les collèges et les lycées de Beauvais.

Ils proposent également, aux écoles et accueils de loisirs de la Ville, l'animation du « jeu du petit citoyen » créé par service prévention-sécurité. Cet outil permet d'aborder de manière ludique les questions de société et de citoyenneté (les valeurs, les institutions, les sanctions, la gestion des conflits...) avec les jeunes enfants (6-11 ans). Outre les connaissances apportées, cet outil permet également aux enfants d'acquiescer les bons réflexes lorsqu'ils sont confrontés à des situations de harcèlement, de racket, de violences...



Jeu du petit citoyen

• Une procédure de rappel à l'ordre est un outil à la disposition du maire destiné à apporter une réponse rapide et souple à des faits non délictueux de nature à entraîner un trouble au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité ou à la salubrité. Cela peut concerner un certain nombre de thématiques : conflits de voisinage, absentéisme scolaire, présence de mineurs non accompagnés à des heures avancées, certaines atteintes légères à la propriété publique, nuisances sonores, certains écarts de langage... Le rappel à l'ordre est exclu lorsqu'il s'agit de faits susceptibles d'être qualifiés de crimes ou de délits, ou lorsqu'une plainte a été déposée, ou qu'une enquête judiciaire est en cours. Sous la forme d'une injonction verbale adressée par le maire ou son représentant lors d'un entretien, il permet un « recadrage civique » (rappel des règles de la vie en société, des lois, appel au civisme), de prévenir la récurrence des comportements inadaptés ou incivils. Sans perdre de vue l'objectif principal du rappel à l'ordre, il s'agira également lors de ce rendez-vous d'être à l'écoute de l'auteur du fait pour possiblement répondre à une problématique individuelle, de mettre en évidence une situation sociale difficile.

Lutte contre la violence à l'égard des femmes

• Depuis 2 ans, le poste de chargé de mission droits des femmes et des familles (créé afin de diversifier et intensifier les actions de la Ville en matière de lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales, et pour l'égalité) reçoit également les familles en difficulté, repérées par les maires des communes, et les différentes associations et structures en capacité de leur apporter un soutien.

• Le service prévention de la délinquance bénéficie depuis 2007 d'un poste d'assistant social en commissariat qui rencontre toute personne en détresse sociale victime d'infraction de quelque nature que ce soit, détectée au cours de l'activité policière ou se présentant spontanément. Son activité vise à offrir une première réponse aux personnes dans le besoin sur la base d'une écoute active et approfondie de leur situation. Il leur apporte en temps réel un soutien parfois dans des situations de crise, voire d'urgence. Il organise le relais vers les partenaires associatifs et institutionnels nécessaires à une prise en charge adaptée et complète de leurs diverses problématiques.

> Environ 250 personnes ont été suivies en 2021 dans le cadre d'entretiens individuels

> Environ 150 personnes ont été suivies plus longuement, via une répétition de prise de contact afin d'assurer un suivi à moyen terme de leurs situations

> En 2021, près de 75% des personnes accompagnées étaient des femmes victimes de violences

- Le service prévention sécurité a élaboré un livret à destination des professionnels amenés, de près ou de loin, à rencontrer des femmes victimes de violences conjugales. L'objectif est de leur mettre à disposition un outil fonctionnel qui recense tous les dispositifs existants sur le territoire de Beauvais, mais aussi qui ajoute des infos à connaître, des points de vigilance... Ce livret a été mis à jour en 2020 et est désormais disponible sur le site internet de l'observatoire beauvaisien des violences faites aux femmes et de l'égalité.

Reconnaissance

- Territoria d'Or 2011 pour le Conseil pour l'Harmonie Éducative et Sociale et pour l'Opération « Bonjour Facteur »
- Prix CODERPA 2015 pour la « Semaine bleue 2015 » pour le programme proposé en 2015 : thé dansant, ateliers créatifs, ateliers culturels.
- Prix Territoriaux La Gazette - GMF 2016 « Pour une meilleure prise en charge des victimes de violences conjugales ».



ACTIONS D'EXEMPLARITÉ INTERNES AUX SERVICES

Accès à l'emploi pour tous

En 2021,

- 582 agents ont bénéficié d'au moins une formation et 1 380 stages ont été suivis.
- Pour 31 agents, ces formations contribuaient au développement personnel (efficacité et mieux être au travail, apprendre à lâcher pour gagner en efficacité pour les managers, le stress professionnel : l'identifier, le prendre en considération et le prévenir, la gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil)
- Ces formations ont également permis de sensibiliser 4 agents aux violences et aux différentes formes de harcèlement (gestion des conflits et l'agressivité en situation d'accueil).



DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT LES MODES DE PRODUCTIONS ET DE CONSOMMATIONS DURABLES

PORTRAIT DU TERRITOIRE

Nos modes de consommation et de production actuels ne sont pas durables : ils produisent des émissions de gaz à effet de serre (GES), épuisent les ressources naturelles et créent des inégalités sociales. Il faut donc développer une économie plus respectueuse de l'environnement et des êtres humains. Pour cela, plusieurs pistes d'actions, à la fois générales et spécifiques, sont envisageables.

Le développement d'une économie « durable » passe par la prise en compte des enjeux du développement durable par les producteurs et par les consommateurs.

- Pour les entreprises, cela se manifeste par l'adoption de pratiques plus responsables sur le plan social et environnemental.

- Les particuliers ont aussi un rôle à jouer en favorisant une consommation de produits avec un faible impact négatif sur l'environnement et la société : par exemple, les produits recyclés ou recyclables, « bio » et/ou locaux.

- Les collectivités ont, notamment, la responsabilité de favoriser la création d'emplois dignes et de développer les secteurs porteurs du futur afin de permettre l'accès de tous à un emploi.

En plus des pratiques générales, il existe également des secteurs spécifiques et des modes de production qui favorisent le développement d'une économie durable. Pour Beauvais, ce sont l'économie sociale et solidaire (ESS) et les circuits courts agricoles.

L'ESS est déjà bien implantée sur le territoire avec des structures qui promeuvent le recyclage, le réemploi et qui créent de l'emploi pour des personnes éloignées du marché du travail (Ateliers de la Bergerette, Emmaüs, structures d'insertion...). De plus, deux associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) connectent des maraîchers, éleveurs, céréaliers, arboriculteurs et artisans des métiers de bouche locaux avec des consommateurs afin de favoriser les liens sociaux. Tout cela participe au soutien des agriculteurs locaux engagés dans un mode de production sans intrants chimiques de synthèse et/ou « bio ».

CHIFFRES CLÉS

Indicateur	Année	Valeur
Concentration d'emploi (nombre d'emplois sur le territoire/100 actifs)	2019	197,3
	2016	199,3
	2014	199,1
	2012	197,1
	2009	189,8

Source : INSEE

NOUVELLES ACTIONS

Promotion des circuits-courts alimentaires durables

La Ville de Beauvais soutient l'agglomération du Beauvaisis dans sa labélisation en tant que porteuse d'un projet alimentaire territorial (PAT) de niveau 1. Ce label est accompagné d'opportunités de financements, pour des projets visant à la relocalisation alimentaire, et le développement de l'agriculture et l'alimentation durable.

Le conventionnement de la CAB avec « émergence Beauvaisis »

A compter du 1er septembre 2020, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis apporte son soutien au programme d'actions du pôle territorial de coopération économique (PTCE) « Emergence Beauvaisis », celui-ci constituant un « regroupement sur un même territoire d'entreprises de l'économie sociale et solidaire qui s'associent avec des entreprises en lien avec des collectivités locales, des centres de recherche et des organismes de formation pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation au service de projets économiques socialement innovants et porteurs d'un développement local durable ».

• 16 projets ont été identifiés et accompagnés dans cette période 2020-2021, dont 10 sur la Ville de Beauvais, et 29 emplois ont déjà été créés :

- > Le Garage Solidaire du Beauvaisis
- > La Coopérative Jeunesse de Service
- > La Conciergerie Solidaire dans l'Oise
- > La Coopérative le Producteur local
- > La Légumerie Expérimentale
- > Hortibat
- > Les Toupies
- > L'Agence
- > La Scène à Vélos
- > Solitex

Une dynamique de coopération territoriale participant à

la transition écologique et solidaire est enclenchée sur le Beauvaisis, mobilisant des entreprises, des collectivités publiques (l'agglomération du Beauvaisis, ville de Beauvais, conseil départemental de l'Oise, syndicat mixte de gestion des déchets de l'Oise (SMDO), des acteurs de l'économie sociale et solidaire, et des acteurs de la formation et de la recherche).

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée Beauvaisis

Par délibération du conseil communautaire du 1er octobre 2020, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis a décidé de candidater avec l'association SIME à la mise en œuvre de l'expérimentation « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée » sur le territoire et d'adhérer à l'association nationale « TZCLD ». Le Beauvaisis est ainsi devenu « territoire émergent » le juillet 2021.

Sur la Ville de Beauvais, ce dispositif se manifeste sur le quartier Saint-Jean. TZCLD, expérimenté depuis 2017 en France, a pour objectif de remettre en situation d'emploi des personnes au chômage depuis plus de 12 mois.

Les personnes accompagnées sont employées en contrat à durée indéterminée par des entreprises de l'économie sociale et solidaire dites « entreprises à but d'emploi (EBE) », pour des activités non couvertes par le secteur privé sur les bassins d'emploi concernés (recycleries, épiceries ou garages solidaires, etc.).

ACTIONS AYANT PROGRESSÉ

Promotion des circuits-courts alimentaires durables

• Le partenariat de la Ville avec l'association « terre de liens » a permis d'introduire deux maraîchers en agriculture biologique sur des terres communales depuis 5 ans, et en 2021, d'autres espaces communaux ont pu être identifiés afin d'engager d'autres projets de production maraîchère en agriculture biologique, avec une dimension éducative : une parcelle située rue de la Mie au Roy a été mise à disposition du Lycée agricole de l'Oise, et une autre parcelle située avenue du Beauvaisis a été mise à disposition de l'association « Hortibat », structure de formation et d'insertion.

• La Ville de Beauvais a participé à l'élaboration du contrat de transition écologique (CTE) porté par l'agglomération du Beauvaisis, axé sur la transition agricole et alimentaire. Les ambitions et projets associés à ce contrat entre l'État, la région des Hauts de France et la collectivité ont été largement communiqués et relayés auprès des habitants de Beauvais (BNT, presse locale, sur le site web de la Ville, etc.). En 2021, les objectifs du CTE ont été intégrés à un nouveau dispositif, suite à la labélisation de l'agglomération du Beauvaisis en tant que porteuse d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT).

ACTIONS COURANTES

Soutien aux commerces

• Le commerce constitue un levier économique important à l'échelle du territoire communautaire, de par la dimension de création de lien social et d'emploi qui lui est directement rattaché. Ainsi, la Ville de Beauvais est fortement engagée en faveur du développement et du maintien des activités commerciales, en accompagnant en 2021 une trentaine de porteurs de projets dans les démarches liées à leur implantation commerciale (conseil sur l'implantation et recherche de local, aide à la recherche de financement, démarches d'urbanisme ...). La Ville agit en soutenant les acteurs associatifs qui contribuent à faire de Beauvais, un territoire dynamique sur le plan de l'attractivité commerciale.

Soutien du recours à l'emploi local

• Chaque année la Ville et son agglomération participent à plusieurs événements pour favoriser les rencontres entre les entreprises qui souhaitent recruter et les habitants du territoire. En 2021, la Ville a participé au forum de l'emploi en partenariat avec la MEF. Organisé par la MEF et la CAB, il vise à aider des habitants des quartiers beauvaisiens à accéder aux emplois sur le territoire.



Développement de la responsabilité environnementale et sociale des entreprises

• La charte de 2017 sur l'implantation de relais de téléphonie mobile avec quatre opérateurs (Bouygues Télécom, Orange, SFR et Free Mobile). Cette charte engage les opérateurs à préserver les paysages urbains et naturels, à se concerter avec les élus et les habitants et à contenir les niveaux de champs électromagnétiques dans le respect des valeurs réglementaires actuelles ou à venir. Aussi, l'implantation de relais de téléphonie mobile sur le territoire est soumise et contrôlée via la loi Abeille de février 2015, la loi Elan de novembre 2018 et la loi 5G d'août 2019.

Services aux familles

• La « maison de Ther » est un projet d'innovation sociale qui vise à faciliter la conciliation des temps professionnels et familiaux pour les salariés de la ZAC de Ther à Beauvais, au travers d'un tiers-lieu convivial proposant divers services : une crèche inter-entreprises (gérée par la Ligue de l'enseignement de l'Oise), une conciergerie de services à la personne (dont une repasserie sur place gérée par « FAIRE »), des activités physiques et sportives (gérées par l'UFOLEP), des animations culturelles et un pôle de formation (géré par la Ligue). La « maison de Ther » est labellisée innovation sociale, c'est la première structure de ce type en Picardie.

ACTIONS D'EXEMPLARITÉ INTERNES AUX SERVICES

Développement des modes de consommation durable

• Depuis fin 2019, un marché public spécifique a été établi pour la fourniture de denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique à destination de l'unité de production culinaire de Beauvais, qui confectionne les repas des 16 terminaux de restauration scolaire de la Ville et des 2 selfs des agents municipaux.

• Le service des marchés publics a maintenu ses obligations, lancées en 2015, concernant le développement des clauses environnementales et d'insertion facultatives sur différents marchés (produits d'entretien, aliments bio, transport scolaire, fournitures de bureau, etc.). Depuis septembre 2016, un tableau de suivi des marchés intègre une clause d'insertion par l'activité professionnelle.

3

DÉMARCHE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



INDICATEURS D'EXEMPLARITÉ INTERNE

	Indicateur	2017	2018	2019	2020	2021	Commentaires
En tant qu'institution écologiquement responsable	Part des véhicules électriques dans la flotte automobile Beauvais/CAB/CCAS	14,66%	17,80 %	17,80%	18,56%	18,56 %	Objectif légal : 20 %. Il manque 11 véhicules électriques pour atteindre l'objectif mais les frais de fonctionnement liés à la location des batteries et la maintenance sont plus élevés que les économies de carburants attendues.
	Taux de renouvellement du parc informatique	31,8%	17,6%	19,3%	30,2%	15,3%	Dont déploiement de 120 tablettes dans les écoles. En excluant ces nouveaux équipements le taux de renouvellement chute à 7,9 %, faible taux justifié par un fort déploiement d'ordinateurs portables et le renouvellement des tablettes des élus en 2020.
	Taux des sorties dynamiques des chantiers d'insertion	75 %	45 %	42 %	67 %	52%	Le contexte économique de l'emploi et le nombre croissant des problématiques à résoudre empêchent une bonne évolution du taux
	Emplois d'avenir	13	3	1	1	0	
En tant qu'employeur socialement responsable	Taux d'emploi des travailleurs handicapés	5,09 %	4,70 %	6,09 %	6,28 %	6,35%	
	Pourcentage d'agents ayant bénéficié d'au moins une formation	66,25 %	69 %	57 %	51,36 %	56,35%	
	Nombre d'agents ayant bénéficié d'au moins une formation de développement personnel	-	31	47	29	31	Ce type de formation a démarré en 2018.
	Nombre d'agents bénéficiant d'une prise en charge mutuelle	-	477	545	528	546	
	Nombre de télétravailleurs	-	-	7	27 bénéficiant de conventions	58 bénéficiant de conventions	Plus de 200 du fait de la crise sanitaire

Egalité entre les femmes et les hommes :

Tableau de la répartition par filières en 2021

Catégorie d'emploi	Sexe	Filière								Total
		Technique	Administrative	Animation	Police	Sportive	Culture	Médico sociale / sanitaire et sociale	Autres	
A	Femmes	6	19	0	0	0	3	9	0	37
	Hommes	11	12	0	0	1	2	1	0	27
B	Femmes	6	21	11	0	1	0	1	0	40
	Hommes	32	4	8	3	8	1	0	0	56
C	Femmes	151	67	69	15	0	1	103	0	406
	Hommes	302	12	36	32	0	2	0	0	384
TOTAL	Femmes	163	107	80	15	1	4	113	0	483
	Hommes	345	28	44	35	9	5	1	0	467

Montant moyen des rémunérations brutes en euros - année 2021 :

Catégorie d'emploi	Hommes	Femmes	Ecart €	Ecart %
			(H-F)	(H-F)
A	4093	3415	678	19,8
B	2954	2469	485	19,6
C	2247	2033	214	10,5
Moyenne globale	3098	2639	459	16,6

ORGANISATION DU PILOTAGE



ORGANISATION INTERNE DE LA DÉMARCHÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE

La direction des Transitions et de la Santé (T&S)

En 2002, la Ville s'est impliquée dans une démarche volontaire de développement durable par l'élaboration d'un Agenda 21. Cette démarche initiale s'est traduite par la création d'une mission dédiée composée de deux agents. Après la conception et le vote du programme d'Agenda 21 beauvaisien en 2007, ce service a été mutualisé avec les services de l'Agglomération du Beauvaisis.

En 2009, l'Agglomération a engagé une démarche de prospective afin d'identifier un projet pour le territoire appelé « Prospective 21 » pour faire écho à l'Agenda 21 initié en 2002. Cette P21 conférait à l'Agglomération un projet « chapeau » structuré autour de grandes tendances identifiées selon les particularités du territoire qui englobe et donne le cadre des futures actions de la CAB, ses dispositifs et contribue à sa gouvernance.

Aujourd'hui, la direction T&S pilote plusieurs dispositifs de politique publique stratégiques au titre de la Ville de Beauvais et de l'Agglomération du Beauvaisis : PAT (projet alimentaire territorial), PCAET (plan climat air énergie territorial), CLS (contrat local de santé), Ad'AP (agenda d'accessibilité programmé), PAVE (plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics) qui relèvent d'obligations réglementaires ou de politiques volontaristes.

La direction T&S promeut également l'intégration du développement durable par le pilotage de projets opérationnels et novateurs : équipements innovants (Ecospace, pôle santé Clemenceau, réseau de chaleur à énergies renouvelables), groupe de transition des entreprises (GTE)...

Cette direction accompagne également d'autres services dans le changement des pratiques afin d'intégrer le développement durable dans les pratiques quotidiennes : animation d'un réseau de référents au développement durable, appui pour certains marchés publics...



Réseau de chaleur

STRATÉGIE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Programmes stratégiques

Une facette de la démarche développement durable est l'amélioration continue, c'est-à-dire savoir quelle est la situation initiale de départ et bien identifier l'objectif à atteindre.

De plus en plus de plans stratégiques transversaux et thématiques des deux collectivités poursuivent cette démarche en établissant un état des lieux ou un diagnostic du territoire afin d'alimenter les décisions des élus et des plans d'actions.

Par son organisation mutualisée entre la CAB, la Ville de Beauvais, le CCAS de Beauvais et l'OTAB, la mise en cohérence des politiques stratégiques et opérationnelles est favorisée. Par exemple, l'élaboration du PCAET, du Contrat de Ville et du CLS portés par l'Agglomération en raison de ses compétences, se fait en lien avec les élus et les services de la Ville et du CCAS de Beauvais.

L'impact de ces plans d'actions qui découlent de ces politiques publiques font l'objet de bilans et d'évaluation pour tendre vers une amélioration continue de l'action publique dans l'optique d'être plus efficient.

Labellisation et certification

Dans le cadre de sa politique de valorisation et d'amélioration de l'attractivité de son territoire, la Ville a engagé des démarches de labellisation et de certification. Ces démarches encouragent les collectivités à tendre vers l'exemplarité et les analyses ex post ou ex ante incitent une amélioration continue.

Les reconnaissances et certifications attribuées à la Ville sont citées à la fin de la description de chaque finalité de développement durable.



TRANSVERSALITÉ DES APPROCHES

Transversalité en interne

Dès 2004, année de création de l'Agglomération, des services ressources ont été mutualisés entre la Ville de Beauvais et l'Agglomération du Beauvais. En 2008, une nouvelle étape en termes de mutualisation des services a été franchie qui s'est traduite par la création d'un organigramme commun entre la Ville de Beauvais et l'Agglomération du Beauvais. En 2009, la mutualisation des services a été étendue au CCAS de Beauvais et, en 2013, au nouvel établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) de l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Beauvais.

La mutualisation a facilité le travail en transversal et la coordination entre différents services. La Direction des ressources humaines a travaillé pour favoriser le décloisonnement des deux collectivités et ses deux entités annexes (CCAS et OTAB) en publiant un bulletin d'informations interne pour les agents, en organisant des temps forts pour rassembler les agents et en facilitant la mobilité inter-collectivités.

Exemples d'un groupe de travail transversal interne au long court :

• Le projet Cœur de Ville a passé une étape en 2021 avec l'étude de conception et de programmation urbaine. Un travail transversal a été engagé avec de nombreux services impliqués tels que le CCAS, les directions de la petite enfance, des espaces publics, du paysage, des mobilités, du développement économique, de la culture, de l'évènementiel, du tourisme et des transitions - santé. Des réunions et des ateliers ont été organisés pour partager une vision du projet urbain du cœur de ville.



Transversalité en externe

La transversalité dans l'élaboration des documents stratégiques

L'élaboration de tous les documents stratégiques majeurs s'appuie sur des comités de pilotage transversaux. En plus des services de la collectivité, ces comités ont inclus les représentants des institutions, des associations, des acteurs du territoire (bailleurs sociaux, entreprises locales) selon la pertinence pour chaque plan d'actions.

Exemples d'un groupe de travail transversal avec des partenaires externes

• Les Coordinations Argentine, Saint Lucien et Saint-Jean ont été créées afin de rendre plus efficace et de mieux harmoniser le travail de tous les acteurs institutionnels et associatifs qui interviennent dans ces quartiers.

ÉVALUATION PARTAGÉE

Veille sur la qualité des délégataires des services publics

Les services publics délégués incluent la gestion du parking Clemenceau, l'exploitation de la fourrière automobile municipale, la gestion du service eau potable, l'exploitation du crématorium, la gestion de l'Elispace, la gestion de la fourrière animale et l'exploitation du réseau de chaleur.

Les mesures d'amélioration des services publics locaux sont proposées par la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL). Cette commission est composée des représentants des services municipaux, des élus et des associations d'usagers ; elle se réunit au moins une fois par an pour examiner les rapports annuels des délégataires des services publics. Par ailleurs, elle est obligatoirement consultée pour avis, par le conseil municipal, sur tout projet de création de services publics, en délégation de service public ou en régie dotée de l'autonomie financière, qu'il s'agisse de services publics industriels et commerciaux ou de services publics administratifs.



En 2021, suite au élections municipales, le projet politique de la collectivité a été structuré en document stratégique selon des axes, puis des orientations puis des actions. Sur la base des piliers du développement durable et selon l'esprit du « Care », les 4 axes sont les suivants :



Ainsi, cette déclinaison, permet d'organiser certains documents opérationnels tels que les budgets de fonctionnement et d'investissement. Cela permet ensuite, selon les volumes budgétaires et les taux d'exécution de contribuer à l'évaluation de nos politiques.

